

RD-CONGO



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2352 - MERCREDI 8 JUILLET 2015

Élections

La Céni s'insurge contre les campagnes électorales précoces



Des banderoles des candidats potentiels dans un quartier à Kinshasa

L'institution appelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) et le ministère de la Culture et des arts à empêcher les futurs candidats à se lancer précocement dans des

actions de publicité électorale. Les candidats n'ont qu'à attendre la période de campagne pour mener ce genre d'activités. Commentant ce phénomène visant à contourner les textes en vigueur,

le rapporteur de la Céni a souligné que les incriminés se plaisent à afficher des banderoles à leurs effigies portant des messages fédérateurs dans le but inavoué de se faire remarquer des potentiels

électeurs. « L'Assemblée plénière va être saisie pour statuer sur ce cas, de concert avec le Csac qui a le pouvoir de sanction pour prendre des mesures idoines », a averti

Jean-Pierre Kalamba. L'application de la loi devra être de rigueur afin d'éviter un « glissement » collectif et dangereux à la veille des scrutins.

Page 12

GRANDS LACS

Kinshasa abritera la conférence sur l'investissement privé

Ce forum censé se tenir en février 2016 vise à créer impérativement des conditions pour la promotion de l'investissement privé dans la région des Grands lacs. D'où l'intense activité déployée ces derniers temps par l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu pour cette région Saïd Djinnit en prévision de cet événement de haute portée régionale. Sous l'impulsion de ce cadre onusien, le processus de mise en œuvre du projet est déjà lancé notamment avec la CIRGL, l'Union africaine, la SADC et d'autres instances régionales et internationales. Il estime qu'à partir de cette organisation, le secteur privé pourra porter un regard plus favorable sur la région et sera dorénavant informé pleinement sur les réelles opportunités d'investissement.



Saïd Djinnit, l'envoyé spécial du secrétaire général de l'Onu pour la région des Grands lacs

Page 12

ENSEIGNEMENT

Des professeurs d'université impayés ont manifesté devant la Primature

Alors qu'ils réclamaient la régularisation de leur situation devant la Primature, les manifestants ont été brutalement dispersés le 6 juillet par la police. Trainant plusieurs mois d'arriérés de salaire, ils entendaient exprimer leur ras-le bol tout en réclamant la régularisation de leur situation après le contrôle physique effectué dans leurs établissements sur recommandation du Premier ministre. En attente de leur salaire du mois de

juillet censé être payé conformément au barème salarial alloué à la corporation, ils ont été surpris par l'irruption des éléments de police qui les ont dispersés à coup de bastonnade. Chassés et brutalisés sur injonction, affirment-ils, du directeur de cabinet adjoint du Premier ministre, les professeurs d'université ont promis de se concerter pour discuter des actions à mener à la prochaine étape.

Page 12

LIGUE DES CHAMPIONS-PHASE DES POULES

Mazembe défie Moghreb Tétouan en deuxième journée

Après le résultat d'égalité de zéro but partout contre Al Hilal du Soudan lors de la première journée, Mazembe se rend à Tétouan au Maroc en quête des trois points de la victoire, avant de prendre la direction d'Alexandrie en Égypte, pour affronter Smouha SC. Partie de Lubumbashi, la délégation des Corbeaux du Katanga, avec vingt-neuf joueurs, a joint Tanger au Maroc le lundi 6 juillet, en passant par Kinshasa. C'est

là que Mazembe a choisi d'installer son quartier général avant le match. L'équipe conduite par l'entraîneur français Patrice Carteron aura fort à faire face aux marocains de Moghreb Tétouan qui sont obligés d'enregistrer leurs trois premiers points de cette phase des poules après leur défaite in extremis de la première journée à Alexandrie devant Smouha SC d'Égypte.

Page 13

ÉDITORIAL

Conclusions

Il est évidemment trop tôt pour tirer de l'entretien qui s'est déroulé hier à Paris, entre François Hollande et Denis Sassou N'Guesso, les conclusions qui s'imposent. Seul le temps dira si ce qui s'est dit autour de la table de l'Élysée traduisait de part et d'autre une réelle volonté d'effacer les malentendus et d'œuvrer la main dans la main afin d'instaurer une paix durable en Afrique centrale. Mais trois signaux forts ont été envoyés qui incitent à l'optimisme :

° Le premier de ces signaux est la présence autour de la table présidentielle de personnalités congolaises et françaises de premier plan, ce qui signifie que les questions de fond, y compris sans doute celles qui fâchent, ont été abordées de front, sans faux semblant diplomatique.

° Le deuxième signal est la durée de l'entretien qui a dépassé les normes habituelles dans un moment particulièrement difficile pour la plus haute autorité française qui devait, dans l'après-midi, se rendre à Bruxelles pour un Sommet de l'Union européenne sur la Grèce qui s'annonçait explosif à tous les égards.

° Le troisième signal est la chaleur de l'accueil que François Hollande a réservé à Denis Sassou N'Guesso, multipliant les photos sur le perron et dans la cour de l'Élysée afin qu'il soit clair pour la presse internationale présente que les plus hautes autorités de nos deux pays travaillent bien la main dans la main.

Chacun de ces signaux a certainement été pensé, réfléchi, voulu afin que les médias et, au-delà d'eux, la communauté internationale, comprenne que le Congo et la France sont plus que jamais décidés à œuvrer dans la recherche de la paix sur toute l'étendue du Bassin du Congo. Chacun d'eux revêt un sens précis que les événements à venir se chargeront certainement de préciser, mais dont on peut tirer l'enseignement suivant : le Congo est perçu au plus haut niveau de l'État français comme un partenaire sûr dont l'implication en faveur de la paix dans les conflits qui dévastent cette partie de l'Afrique est garantie.

Ajoutons, pour faire bonne mesure, que la France a probablement compris aussi que le Dialogue politique qui s'engage chez nous n'a rien d'artificiel. Pouvait-on rêver mieux à quelques jours du 11 juillet 2015 ?

Les Dépêches de Brazzaville

DIALOGUE NATIONAL

Rigobert Nguoulali craint une période de transition

Le 6 juillet à Brazzaville, l'Alliance des forces de progrès (AFP), que préside Rigobert Nguoulali a focalisé sa communication sur le dialogue national sans exclusive qui pour elle, est une stratégie politique favorisant le report de l'élection présidentielle de 2016 en vue d'une transition politique.

« Aller au dialogue tel que structuré par le pouvoir c'est tomber dans un traquenard dont l'objectif patent est de changer la constitution, de reporter la tenue de l'élection présidentielle de 2016 et mettre en route une transition. Ce qui est contraire aux dispositions de l'actuelle constitution. Faire évoluer les institutions c'est abroger l'actuelle loi fondamentale, ouvrir une transition politique. Dans ce cadre, la présidentielle ne se tiendra plus dans les délais constitutionnels et sera reportée », a déclaré l'AFP.

Ce groupement de partis de l'opposition lance ainsi un appel patriotique à tous ceux qui militent pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique de se mobiliser afin de déjouer « le piège » sur l'évolution des institutions et éviter une transition politique. « C'est ensemble, démocrates et patriotes congolais que nous gagnerons la bataille de l'alternance démocratique en



Le présidium des travaux

2016 dans la paix et la sérénité », affirme ce groupement de partis. Pour l'essentiel, l'AFP dit non à l'évolution des institutions et affirme qu'elle militerait pour leur renforcement et cela en conformité avec la constitution, car dit-elle, l'article 86 ne peut servir de prétexte pour le pouvoir en place de changer celle-ci qui n'a prévu aucun mécanisme juridique de son abrogation ni de la remise en cause des institutions de la République. « Le Congo ne souffre pas de sa constitution, mais de ses dirigeants. Toute loi est perfectible, révisable, modifiable. Il en est de

même de la loi fondamentale actuelle qui prévoit les mécanismes de sa révision. La sagesse recommande au président de la République de prendre réellement de la hauteur pour arrêter ce faux

débat sur la constitution », a-t-elle fait savoir.

Née le 21 juin 2015, l'AFP est constituée de l'Alliance congolaise pour l'unité et les libertés du peuple ; de l'Union congolaise pour la démocratie et le développement ; de la Convention pour l'alternance et le renouveau ; de la Convention républicaine pour le développement et le progrès ; et de l'Action pour la renaissance du Congo. Ces partis sont tous membres du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (Frocad).

Josiane Mambou Loukoula

Administration du territoire : Nomination de nouveaux préfets

Par décret n° 2015-686 du 6 juillet 2015, le président de la République vient de nommer des nouveaux préfets dans certains départements.

Il s'agit de :

Département de Brazzaville : Iboko-Onangha Pierre Cébert

Département de la Cuvette : Heyko-Lekoba Jean Pierre

Département de la Cuvette-Ouest : Nguimbi François

Département de la Lékoumou : Diafouka Bambela Edgard

Département du Niari : Ovu André.

Département des Plateaux : Mouanda-Mouanda Gilbert.

Signalons qu'en dehors de François Nguimbi qui est un nouveau promu à cette fonction, les cinq autres sont des anciens préfets qui n'ont fait que changer de portefeuille.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mbooussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabozou, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oissa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris / Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Le RDD propose le report du dialogue national

Les membres du bureau exécutif national du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), se sont réunis en session extraordinaire, le 6 juillet à Brazzaville. à l'ordre du jour : l'organisation du dialogue national et la participation de leur parti.

Les membres du bureau exécutif du RDD ont unanimement recommandé que soit reportée la date de la tenue du dialogue national en vue de garantir le consensus et l'efficacité. Sans quoi, leur organisation politique ne participera pas à cette rencontre historique pour l'évolution de la nation. En effet, selon la déclaration du bureau exécutif, le délai fixé pour la préparation de cet événement serait court et l'ordre du jour également fixé de manière unilatérale par le président de la République.

Cependant, les membres du bureau exécutif du RDD ont émis certaines recommandations tout en reconnaissant que le dialogue politique demeure l'espace privilégié pour concilier les contraires afin de sauvegarder la concorde nationale et consolider les acquis démocratiques.

Parmi ces recommandations, se trouve celles liées au retrait de la question relative au changement de la constitution ; la mise en place d'une commission paritaire entre les partisans du « non » et du « oui » au changement de la constitution, etc. S'appuyant sur le fait que beaucoup de recommandations issues des anciennes concertations n'ont jamais été appliquées, le RDD pense qu'« il faut qu'il soit décrété exécutoire les conclusions du dialogue national. »

Rock Ngassakys

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Les Ex-combattants et l'Apad rallient le PCT

Le 7 juillet à Brazzaville, l'Association des Ex-combattants «Ninja» du département du Pool démobilisés, désarmés et réinsérés de Lazard Biniakounou ainsi que l'Association action politique active pour le développement (Apad) que préside Andréol Fernand Miaka ont avalisé le projet de changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

Des délégués de ces organisations ont été reçus par le secrétaire général adjoint du PCT, André Massamba. Les ex-combattants ont ouvert le bal en paraphant le manifeste appelant au changement de la loi fondamentale. Ils affirment soutenir toute personne physique ou morale œuvrant pour la paix. « Le Congo qui, de ses blessures a su faire jaillir son unité, est en train de se refaire. Malheureusement quelques compatriotes refusent obstinément cette évidence. Ces compatriotes par leur comportement égoïste et suicidaire qui n'a aucune justification et, ne recevant qu'une validation d'un peuple dont la conscience a été sédimentée au fil des épreuves, veulent fragiliser la recomposition du tissu socio-économique pour courir derrière leurs intérêts personnels. La paix est le premier élément de la bonne marche d'un pays. Une nouvelle constitution

est très nécessaire. Pour nous, la constitution actuelle est mauvaise », a déclaré le porte-parole des Ex-combattants, Saturnin

de manière à ce que chacun des départements ait la possibilité d'avoir un Gouvernement élu par lui-même pour que ces en-



Les Ex-combattants signant le manifeste

Tambika Bakouma. Refusant de céder à l'instrumentalisation, ces derniers réclament un quota pour leur participation au dialogue national sans exclusive. Créée en 2013, l'Apad s'est ajoutée au nombre des partis et associations signataires de ce manifeste. Leur motivation : la départementalisation du pouvoir exécutif. « Nous avons un projet, c'est la départementalisation du pouvoir exécutif. Le processus de municipalisation accélérée étant à son terme, il faut une continuité. Ainsi, nous demandons cette départementalisation

tités soient valablement représentées au niveau du Parlement congolais et qu'elles aient des vrais hommes politiques qui défendent non pas seulement les intérêts des départements, mais aussi la vie et le bien-être des populations. Ces mesures de réformes que nous avons demandé qui donneront naissance à la nouvelle République devraient être constitutionnalisées. Donc on ne peut pas parler de révision, mais de changement de la constitution », a indiqué Andréol Fernand Miaka.

Josiane Mambou Loukoula

PADE

Joseph Mbossa milite pour «transformer les modes de gouvernance»

Le projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) a engagé le débat sur les enjeux et les défis de la diversification de l'économie congolaise tout en s'interrogeant sur une possible réorganisation des actions à mener afin d'atteindre les résultats attendus.

Plusieurs acteurs économiques se réunissent du 7 au 8 Juillet pour discuter sur les approches de solutions d'une diversification économique axée sur les chaînes de valeur hors pétrole. Objectif : soutenir l'émergence des Petites et moyennes entreprises.

« Un tel pari est bel et bien à notre portée car le projet dispose d'un financement total de 20 millions de dollars américains, incluant une contrepartie du gouvernement à hauteur de 50%, soit 10 millions de dollars américains », a signifié le coordonnateur du Pade Joseph Mbossa. Selon ce dernier, les secteurs hors pétrole privilégiés sont ceux dans lesquels le pays dispose d'un potentiel significatif ainsi que des avantages comparatifs établis, notamment dans l'agroalimentaire,



Le lancement de la cérémonie officielle, photo Adiac

la transformation du bois, les services de transport et de logistique, ainsi que les mines solides.

En effet, l'économie congolaise est tributaire du pétrole. Le rôle du secteur privé hors

pétrole dans la croissance reste faible avec un niveau des investissements privés de près de 5% du produit intérieur brut. Le Pade accompagne le gouvernement dans cet objectif de diversifier et

d'améliorer l'économie. « Il s'agit de transformer les modes de gouvernance des acteurs tant du public que

participants plancheront autour des différents thèmes prévus. Dans le vif du sujet, l'économiste de la Banque mondiale, s'exprimant sur la situation actuelle de l'économie congolaise, a indiqué que les performances macroéconomiques financières du Congo sont globalement satisfaisantes même si le Congo a une croissance qui ne lui permet pas d'aller vers l'émergence pour le moment. Concernant la compétitivité de l'économie congolaise, le directeur général de l'économie a souligné que chaque pays devrait définir son itinéraire en prenant appui sur l'expérience des autres. Le Congo devrait transformer ses avantages comparatifs en atouts compétitifs comme le fait d'être un pays de transit et d'avoir une position à cheval sur l'Équateur. Cette conférence sur la diversification économique a été ouverte par le directeur de cabinet du ministre des Finances, Jean Raymond Dirat.

Nancy France Loutoumba

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N FAO/FRCON/001/ /2015 DATE : 7 juillet 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

1. Objet

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) joue un rôle de chef de file dans les efforts internationaux de lutte contre la faim. La FAO, qui est au service à la fois des pays développés et des pays en développement, est une tribune neutre au sein de laquelle tous les pays se réunissent sur un pied d'égalité pour négocier des accords et débattre de politiques. La FAO est également une source de savoir et d'informations. Elle aide les pays en développement et les pays en transition à moderniser et à améliorer les pratiques agricoles, forestières et halieutiques, et à garantir une bonne nutrition pour tous. Depuis sa création en 1945, elle a consacré une attention particulière au développement des zones rurales, où vivent 70 pour cent des populations pauvres et affamées de la planète.

Par le présent appel à manifestation d'intérêt, la Représentation de la FAO au Congo Brazzaville se propose d'effectuer une refonte de sa base de données des fournisseurs et prestataires de services qui seront appelés à soumissionner pour l'assister opérationnellement au cours de cette année dans la mise en œuvre des activités relevant de son mandat et du programme de coopération technique établi entre le Gouvernement de la République du Congo et la FAO.

2. Participation

Le présent appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux fournisseurs et prestataires de services, personnes physiques ou morales, exerçant sur le territoire congolais dans les secteurs d'activités primaires, secondaires, tertiaires (par exemple en Bureautique, dans les Petits travaux de génie civil, les services Traiteurs, les Réparations de véhicules, l'Entretien de la chaîne de froid, la Maintenance informatique, etc.) et qui ne sont frappés d'aucune mesure d'exclusion judiciaire ou fiscale.

3. Composition du dossier de candidature.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent comprendre les éléments suivants :

- une déclaration de manifestation d'intérêt signée du représentant du fournisseur ou du prestataire de service faisant apparaître son nom, sa qualité, son adresse et les pouvoirs qui lui sont délégués ;
- une présentation de l'ensemble des domaines d'activités et/ou de compétences

du fournisseur ou prestataire de service ;

- les documents arrêtant la constitution ou le statut, le lieu d'enregistrement et le plan de localisation du domicile légal du fournisseur ou prestataire de service ;
- une copie du justificatif du numéro du registre du commerce ;
- une attestation de non faillite délivrée par le tribunal compétent du lieu du siège social du fournisseur ou prestataire de service, et datant de moins de trois (3) mois ;
- une attestation d'imposition prouvant que le fournisseur ou prestataire de service est à jour de ses obligations fiscales au titre de l'année 2015 ;
- une attestation CNPS du premier trimestre 2015 ;
- un relevé d'identité bancaire (RIB) ;
- les références générales du fournisseur ou du prestataire de service dans les domaines d'activités spécifiés par lui ;
- la liste des sous-traitants du fournisseur ou prestataire de service le cas échéant ;
- un catalogue de prix des produits ou services proposés le cas échéant ;
- toutes autres informations ou document pertinents jugés nécessaires par le fournisseur ou prestataire de service.

Le dossier de candidature ne doit comporter aucune proposition financière.

4. Date limite et lieux de dépôt des dossiers de candidatures

Les dossiers d'appel à manifestation d'intérêt doivent être adressés à Madame la Représentante de la FAO au plus tard **le mercredi 23 Juillet 2015 à 17h00'**, déposés à la **réception du Bureau de la Représentation de la FAO au Congo, situé au Centre-Ville, au 14 rue Behagle**, ou envoyé par courrier postale à la **boîte postale 972 Brazzaville, Congo**, ou par courrier électronique à : **FAO-CG@fao.org**.

Note : Au cours des futurs appels d'offre, seul tout fournisseur ou prestataire de service ayant préalablement manifesté son intérêt à travers le présent appel sera contacté ou bénéficiera de l'examen de son offre.

Fait à Brazzaville, le 7 juillet 2015

Suze PERCY FILIPPINI

Représentante de la FAO au Congo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



Mise au point du ministère de l'Énergie et de l'hydraulique sur la situation des ex-agents de la SCPE revendiquant leur reversement à la SNE

Dans leur livraison du 3 juillet 2015, Les Dépêches de Brazzaville ont, en couverture et en page 3, informé les lecteurs d'une situation particulière ayant fait l'objet d'un communiqué émanant du «collectif des ex-agents de la Société Congolaise de Production d'Électricité».

En rappel, au cours de sa réunion du 28 juin 2013, le Conseil des ministres avait décidé de la dissolution de la Société Congolaise de Production d'Électricité (SCPE). Cette décision a été actée par la Réunion de l'Actionnaire Unique de la société, le 6 juillet 2013, et ce conformément aux statuts de l'entreprise et aux dispositions du droit OHADA.

Créée à l'origine comme filiale de la SNPC, dans le but de la valorisation du gaz congolais à des fins énergétiques, et remise sous la tutelle du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique en 2006, dans le cadre de la réorientation des activités de la SNPC, la SCPE était une entreprise électrique ayant le statut de société anonyme avec l'Etat comme unique actionnaire. Elle exploitait principalement la Centrale Electrique de Djéno (CED) à Pointe-Noire, la Centrale Thermique de Brazzaville (CTB) à Brazzaville et la Centrale Thermique d'Oyo (CTO) à Oyo.

Avec la mise en service des deux sources de production (Centrale Electrique du Congo et de la centrale hydroélectrique d'Imboulou), la contribution des sources de la SCPE

dans le parc de production national devenait marginale (moins de 1%), tout en générant des charges d'exploitation disproportionnées à son utilité technique (masse salariale, contrats fournisseurs, poids de la convention collective, etc.).

Au vu de cette situation, le Conseil des ministres avait donc recommandé strictement et uniquement :

-le rattachement de la CED à la société Centrale Electrique du Congo SA (CEC SA), afin d'en faire un « pôle gaz cohérent et d'en réduire les charges de maintenance » ;

-l'intégration des autres centrales thermiques (notamment la CTB et la CTO) à la Société Nationale d'Électricité (SNE).

Faisant suite à cette décision gouvernementale, le Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique a, par note de service n°037/MEH-CAB du 31 juillet 2013, mis en place une commission ad hoc interministérielle chargée de proposer les mesures techniques, juridiques et sociales consécutives à la dissolution de la SCPE, dans le cadre d'un travail d'équipe pluridisciplinaire associant des experts gouvernementaux et les partenaires sociaux de l'entreprise.

Au terme des travaux de la commission ad hoc et des recommandations faites par celle-ci, les mesures ci-après ont été mises en œuvre :

-le versement d'une prime, équivalant à l'intégralité des salaires perçus (alors que l'entreprise était à l'arrêt) aux travailleurs de l'ex-SCPE de juillet à décembre 2013. Puis, le ver-

sement du tiers de cette prime, de janvier à février 2014. Ce, à titre exceptionnel et bien que la notification de la rupture de contrat ait eu lieu le 30 septembre 2013 ;

-le reversement, en juillet 2013, de tous les détachés de la fonction publique et de la SNE ;

-la désignation du cabinet CACOGES au titre de liquidateur en octobre 2013 ;

-le paiement, en une seule tranche et au franc près, moins d'une année après la décision du conseil des ministres, de tous les droits consolidés des travailleurs qui s'élevaient à 710 millions FCFA, en avril 2014. Ce qui illustre la volonté manifeste du Ministre et de celui en charge des finances à n'avoir ménagé aucun effort dans la résolution définitive de cette

question. Cette démarche, exceptionnelle dans le paysage entrepreneurial congolais, a concerné tous les travailleurs, et a été saluée par les agents de l'ex-SCPE qui ont félicité le Ministre devant les caméras de la télévision et les représentants du syndicat «FORCE» pour qui le Ministre, en agissant ainsi, «ouvrait une jurisprudence nouvelle» en matière de liquidation des sociétés d'Etat. Tout cela, le collectif peut le confirmer et comparer à d'autres situations analogues ;

-le transfert provisoire de la CTB et de la CTO à la SNE en novembre 2013, puis la signature des actes définitifs de transfert de ces centrales à la SNE, en juin 2014. Avec comme mesure phare, l'intégration de 54 agents techniques de l'ex-

SCPE dans les effectifs de la SNE pour continuer à servir dans ces installations.

En définitive, aujourd'hui, sur les 135 agents contractuels de l'ex-SCPE, l'Etat a pu redéployer 95 agents, avec le rattachement de la CED à la CEC. Soit un ratio de 70%.

Toute insistance dans cette voie l'exposerait à des poursuites judiciaires. Les 3 Ministères ayant géré ce dossier ainsi que le syndic liquidateur qui l'a piloté dans sa phase ultime rejettent en bloc ces déformations guidées par le non-respect des valeurs éthiques et de l'esprit de solidarité responsable qui oriente l'action du gouvernement.

**La Direction de
la Communication du MEH**

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

Des échanges sur la «protection sociale et durable»

Le Conseil économique et social de la République du Congo (CES) entend jouer au mieux son rôle de plateforme du dialogue social. L'objectif poursuivi par cette institution est de promouvoir l'importance de la protection sociale intégrale pour tous.

Afin de permettre aux membres du CES ainsi qu'aux différentes parties prenantes au dialogue social de s'approprier l'expertise sur le système national de sécurité sociale, selon les principes de l'Organisation internationale du travail (OIT), un atelier de formation a été ouvert le 7 juillet à Brazzaville sur le thème : « Le renforcement des capacités du CES et du dialogue social en faveur d'un socle de protection sociale et durable », cette formation fait suite à la déclaration de Séoul, adoptée en novembre dernier, sur la mise en œuvre des socles universels dans les pays francophones.

La question de la mise en place du socle de protection sociale constitue une des préoccupations prégnantes auxquelles

les Conseils économiques et sociaux se doivent d'apporter des réponses adéquates », a déclaré le président du CES, Jean-Marie Tassoua. Ajoutant : « *Ce rendez-vous est l'aboutissement d'un processus qui, depuis dix mois, nous a conduits à solliciter de l'AICESIS et de l'OIT un renforcement des capacités cognitives en matière de dialogue en faveur d'un socle de protection sociale efficace et durable* ».

Intervenant également à cet atelier, la directrice du bureau de l'OIT à Kinshasa, en RDC, Aminata Maiga, a relevé que la question en discussion constitue un point central dans l'agenda de travail de ladite organisation. Car, « *Il ne peut avoir de travail décent et de justice que si l'on garantit une protection sociale à tous les travailleurs. Nous sommes disposés à appuyer les efforts du ministère du Travail et de la sécurité sociale dans la mise en place effective de l'assurance maladie universelle* », a-t-elle indiqué, avant de rappeler le

soutien permanent du Bureau international du travail au gouvernement congolais en vue de maintenir la paix sociale via la création d'un cadre de dialogue.

Le secrétaire général de l'AICESIS, Patrick Venturini a, quant à lui, encouragé le Congo pour l'initiative.

Créé en 2003, le CES a pour missions entre autres, de participer à l'élaboration de la politique économique, sociale et environnementale ; favoriser à travers sa composition, le dialogue entre les catégories socioprofessionnelles dont les préoccupations se rapprochent dans l'élaboration de propositions d'intérêt général. Promouvoir un dialogue constructif et une coopération avec les assemblées consultatives fait aussi partie de ses missions.

Organisée par le CES et l'association internationale des CES et institutions similaires (AICESIS), cet atelier est ouvert par le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba.

Lopelle Mboussa Gassia

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45 | 06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Techniques de rédaction administrative	4 jours	6 au 9 juillet 2015
Bilan de compétences et plan de carrière	4 jours	13 au 17 juillet 2015
Construire sa stratégie logistique	4 jours	21 au 24 juillet 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	21 au 24 juillet 2015
La gestion de la relation client (GRC ou CRM) : enjeux et fondamentaux	3 jours	28 au 30 juillet 2015

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**

BACCALURÉAT GÉNÉRAL

Des dispositions sécuritaires impressionnantes pour la session de remplacement

Les épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement général, session de remplacement de 2015, qui ont démarré ce mardi 7 juillet sur toute l'étendue du territoire national, sont placées sous haute surveillance, selon un constat fait dans certains centres.

Après des fraudes massives ayant conduit à l'annulation de la session du 2 juin dernier, les autorités semblent prendre des mesures nécessaires pour le bon déroulement de cette session de remplacement. C'est ce qui justifierait le verrouillage des réseaux sociaux ainsi que la présence massive des éléments de la police et de la Gendarmerie nationale dans tous les centres de la capitale. Dans les salles de classe, les surveillants veillent au grain, n'autorisant pas assez de déplacements des candidats, sauf à se faire accompagner.

C'est le cas dans les centres des lycées Pierre-Savorgnan de Brazza et Chaminade ainsi qu'au CEG Lheyet Gaboka où nos reporters sont passés. Mais la réalité ne semble pas la même d'un site à un autre. Si au lycée Pierre-Savorgnan de Brazza sur les 505



La force publique et les surveillants de salle veillent au grain au lycée Pierre Savorgnan de Brazza; crédit photo Adiac

candidats attendus, 545 seulement se sont présentés, à Lheyet Gaboka une dizaine de candidats dont les noms ne figuraient pas sur les listes ont été néanmoins autorisés à composer. C'est ainsi que le nombre de candidats est passé de 635 à 644. « Chez nous, des candidats non-inscrits viennent. Dans un premier temps, nous les recevons mais ceux qui ne sont pas inscrits

à la Direction des examens et concours verront leurs copies être écartées à la fin », a confié l'un des chefs de centre de cet établissement situé dans le 5^e

arrondissement, indiquant que quelques rares cas de mauvais comportements ont été observés au niveau de deux candidats, qui ont fini par composer au secrétariat.

Dans d'autres centres du pays, les mêmes mesures de sécurité sont également annoncées, notamment avec le renforcement des agents de la force publique.

Parfait Wilfried Douniama

VIE SYNDICALE

Treize membres radiés du bureau du Meec

Treize membres du Mouvement national des élèves et étudiants du Congo (Meec) ont été destitués le 03 juillet de ce mouvement syndical, souligne un communiqué signé de son président.

Selon la déclaration : « Ces derniers ne pourront organiser une quelconque activité en milieu universitaire et secondaire au nom du Meec ». Et d'ajouter que : « Les chefs d'établissements et toute autre autorité qui se permettront de leur accorder de l'espace pour la tenue de leurs activités sans l'autorisation du bureau élu au conseil national, contribueront à encourager les antivaleurs en milieu juvénile et seront responsables de ce qui en découlera ».

Par ailleurs à l'issue d'une assemblée générale, le Meec a réactualisé son bureau exécutif qui compte dix membres ainsi que la commission de contrôle et évaluation composée de trois membres.

Actuellement, le Meec s'est disloqué pour des raisons non encore élucidées. L'une des franges de ce syndicat est dirigée par l'étudiante Merveille Mouketo qui ne cessait de briguer la présidence du mouvement.

Cette dernière a récemment dénoncé, « la politisation du mouvement par les ennemis de la paix au Congo ». Elle avait dénoncé certains membres du bureau sortant « qui auraient été surpris dans les activités politiques illicites entraînant ainsi la vie syndicale à la dérive ».

Rappelons que le Mouvement des élèves et étudiants du Congo est parmi les syndicats les plus représentatifs et consultatifs dans les collèges, lycées et à l'Université Marien- Nguoubi.

Fortuné Ibara

MISSION DE PAIX

Le Congo envoie un nouveau contingent en Centrafrique

750 éléments des Forces armées congolaises (FAC) ont pris le vol, le mardi 7 juillet, pour la République Centrafricaine où ils vont procéder à la relève de l'ancienne équipe qui y a passé déjà plus d'une année.

Cette opération de relève, réalisée dans le cadre de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République Centrafricaine (Minusca) s'est déroulée en deux temps. D'abord, avec la présentation lundi du commandant du contingent congolais, le colonel Jean Pierre Bouka, par le chef d'état-major général des FAC, le général de division, Guy Blanchard Okoi, et de l'adresse du ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, à l'endroit de la troupe, ensuite l'embarquement ce mardi du bataillon de 750 hommes équipés pour Bangui à bord d'un avion IL-76TD Russe, mis à la disposition de l'opération de la Minusca.

Le message du ministre à l'endroit de la troupe était instructif à plusieurs égards dans la mesure où il rappelait à chacun certains aspects liés à l'exécution de cette mission. Il démontre tout d'abord, ce que veut dire le soldat de la paix, l'attention que les autorités portent sur le respect des droits de l'homme en opération, à savoir réaffirmer, le principe de tolérance zéro.

Le ministre a ensuite rappelé que lorsqu'un soldat commet un acte contraire aux règles militaires, tel que : violer; voler; donner gratuitement la mort à quelqu'un; faire le commerce; abuser des populations; il est passible des sanctions sévères conformément aux règlements militaires, rapatrié dans son pays, radié des effectifs s'il le faut, et même présenté devant les tribunaux compétents. Il a enfin souligné que l'objectif de la présence militaire en République centrafricaine est de ramener la paix et la sécurité et secourir les populations en détresse. « Il ne s'agit pas d'autres choses », a-t-il martelé. Rappelons que ce bataillon a bénéficié des formations ACOTA, résultant du partenariat avec la Gouvernement américain et SOVEREIGN dans le cadre d'un partenariat avec une entreprise française.

Cette opération d'embarquement s'est déroulée en présence du directeur central des renseignements militaires, le général de brigade Grégoire Ebadepe.

Guillaume Ondzé

ENVIRONNEMENT

Processus d'élaboration du plan stratégique de la Redd+

Le directeur de cabinet du ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Michel Elenga, a ouvert le 6 juillet, l'atelier de lancement du processus d'élaboration du plan d'investissement pour la mise en œuvre de la stratégie nationale Redd+ au Congo

L'objectif est de renforcer la gouvernance et garantir le financement durable pour favoriser l'émergence d'une économie verte d'un pays qui considère la Redd+ comme un outil de développement durable.

L'atelier est organisé du 6 au 7 juillet, pour permettre d'accélérer le processus de consolidation de la stratégie nationale Redd+ afin de tirer les avantages des bénéfices carbone et non carbone de la Redd+.

Selon les organisateurs, cette stratégie nationale passe par le renforcement des aspects de gou-

vernance et la mise en œuvre des mécanismes de financement durable, la gestion et la valorisation durable des ressources forestières, l'amélioration des systèmes agricoles et la rationalisation de la production et de l'utilisation du bois selon les organisateurs.

En effet, poursuivent-ils il faut développer les bases pour permettre une mise en œuvre effective, durable, transparente et équitable de la Redd+, améliorer les connaissances qualitatives et quantitatives sur les ressources forestières et fauniques du pays, renforcer la filière bois-énergie en améliorant l'offre et l'utilisation du bois-énergie ainsi qu'augmenter la productivité par l'intensification de la production agricole visant l'auto-suffisance alimentaire et des revenus agricoles des ménages et bien d'autres.

Le directeur de cabinet, Michel Elenga, a rappelé à l'ouverture des

travaux les points importants qui contribuent au processus de consolidation de la stratégie nationale Redd+. Parmi ceux-ci, explique le ministre, figurent les options stratégiques et des activités Redd+ par des considérations financières afin de mieux estimer leur viabilité financière, l'identification des sources de financements disponibles à travers les investissements publics, privés, nationaux et internationaux etc.

Michel Elenga a invité les participants à mettre à contribution leur expertise pour consolider une approche méthodologique et une feuille de route permettant d'atteindre les résultats visés.

Aux partenaires techniques et financiers, il a loué leur volonté d'accompagner le Congo dans les phases d'élaboration et de consolidation des outils stratégiques et techniques du processus Redd+

Lydie Gisèle Oko



ARRÊT SUR IMAGE

C'est depuis le samedi 4 juillet que cette voiture 4x4 est restée immobilisée sur la chaussée (Boulevard Denis Sassou N'Guesso).

Placée à cette intersection, cette voiture pose un vrai problème de circulation routière, obligeant les automobilistes à une gymnastique, même si les embouteillages ne sont pas signalés comme ailleurs.

CRISE AU BURUNDI

Le président Yoweri Museveni nommé médiateur

Les dirigeants de la Communauté est-africaine (EAC) réunis en sommet extraordinaire ce lundi à Dar es Salaam, ont désigné le chef de l'Etat ougandais, Yoweri Museveni, médiateur dans la crise burundaise, et ont appelé Bujumbura à reporter la présidentielle prévue pour le 15 juillet prochain. « Les dirigeants des pays de l'EAC ont demandé que l'élection soit reportée au 30 juillet pour donner le temps au médiateur, Yoweri Museveni de conduire un dialogue », a déclaré au sortir de la rencontre à Dar es Salaam en Tanzanie le secrétaire général de l'organisation régionale, Richard Sezibera. Le sommet des chefs d'Etat de la sous-région s'est déroulé en absence du principal intéressé, le président burundais Pierre Nkurunziza qui n'a pas fait le déplacement. Rappelons que cette réunion a regroupé les dirigeants du Rwanda, de la Tanzanie, du Kenya et de l'Ouganda. Le Burundi était représenté par son ministre des Affaires étrangères.



Fiacre Kombo

Les putschistes menacent de revenir

Léonard Ngendakumana, l'un des auteurs du coup d'Etat manqué du mois de mai dernier a accordé le 6 juillet un entretien à une chaîne de télévision depuis le Kenya, dans lequel il a affirmé être, avec d'autres généraux putschistes, derrière les récentes attaques au Burundi. Et qu'ils envisageaient toujours de chasser « par la force » le président Pierre Nkurunziza.

« Toutes ces actions en cours dans le pays, nous sommes derrière, et nous allons les intensifier jusqu'à ce que M. Nkurunziza comprenne », a déclaré Léonard Ngendakumana, le bras-droit du chef des militaires putschistes Godefroid Niyombare.

Au cours de cet entretien, le Général Léonard Ngendakumana a précisé également le lieu où se trouve le chef des putschistes, le Général Godefroid Niombare, qui, d'après lui serait resté au pays pour continuer à « résister » et « se battre » sur place contre le régime.

Le 14 mai dernier, profitant de l'absence du président Pierre Nkurunziza, qui se trouvait à Dar-Essalem en Tanzanie pour participer à un sommet sur le Burundi, un groupe de putschistes dirigé par le Général Godefroid Niombare, avait tenté un coup d'Etat qui, malheureusement s'est soldé par un échec. Plusieurs personnes ont été tuées et d'autres arrêtées. Depuis lors, nous n'avons plus de nouvelles du leader des putschistes et le Burundi reste agité par le spectre de violences armées. La déclaration des putschistes intervient dans un contexte politique lourd de menaces pour le parti au pouvoir, le CNDD-FDD, qui vient de récuser le médiateur de l'ONU, Abdoulaye Bathily. Ce dernier est accusé par le camp présidentiel d'avoir « manqué gravement au respect de la souveraineté du pays » dans la crise. Avant Abdoulaye Bathily, c'était l'opposition burundaise qui avait demandé et obtenu le départ de l'ancien médiateur de l'ONU Saïd Djinnit.

Le 29 juin dernier, des élections législatives et communales ont été tenues au Burundi, mais la Mission électorale des Nations unies au Burundi (Menub), estime qu'elles ne se sont pas déroulées de manière favorable, mais plutôt « dans un environnement qui n'était pas propice à la tenue d'un scrutin libre, crédible et fédérateur ».

La candidature de Pierre Nkurunziza, déjà élu en 2005 et 2010, à un troisième mandat est jugée par l'opposition anticonstitutionnelle et contraire à l'accord d'Arusha qui avait permis de mettre fin à la longue guerre civile burundaise (1993-2006), qui avait fait environ 300 000 morts.

Le sort des militaires mutins ayant pris le maquis depuis l'échec de ce putsch contre Pierre Nkurunziza alimente depuis des semaines les rumeurs d'une possible attaque d'envergure. Selon des sources concordantes, plusieurs centaines de militaires putschistes sont encore dans la nature mais aussi en exil, comme plusieurs opposants notoires au pouvoir.

Ces rumeurs, avaient même conduit une bonne partie de la population de Bujumbura à se réfugier en province ou à l'étranger avant les élections. Depuis le début de la crise, plus de 70 personnes sont mortes et plus de 140 000 Burundais ont fui dans les pays voisins tels que le Rwanda, la République démocratique du Congo et la Tanzanie.

Yvette Reine Nzaba

BURKINA FASO

Le Premier ministre dément les rumeurs sur sa démission

Yacouba Isaac Zida, le Premier ministre burkinabé a démenti le lundi 6 juillet, des rumeurs de sa démission alors que les soldats du Régiment de sécurité présidentielle (RSP) exigent son départ ainsi que celle de tous les autres militaires du Gouvernement de la transition.

« Je suis toujours en place », a déclaré le chef du Gouvernement. Il s'est exprimé sur ce sujet pour la première fois depuis l'éclatement de la nouvelle crise qui l'oppose à la RSP, pilier du pouvoir de l'ex-président Blaise Compaoré. « J'ai suivi comme vous les informations erronées dans la presse hier dimanche. Au sein du Gouvernement il n'y a aucune crise. Le Premier ministre est toujours en place, plaise à Dieu! », a poursuivi Yacouba Isaac Zida au cours d'une conférence de presse avant son départ pour Abidjan. Estimant que les rumeurs décriées ont « jeté le trouble au sein de la population », le Premier ministre a lancé un appel à « la sérénité et au calme ».

Selon des observateurs de la situation au Burkina Faso, un

risque de coup d'état n'est pas à écarter si la tension persiste sur place, et que les prochaines élections pourraient être menacées par cette brouille. Pour tenter de résoudre cette crise, le président burkinabé, Michel Kafando, joue actuellement la médiation. Les malentendus entre les deux parties ne

« J'ai suivi comme vous les informations erronées dans la presse hier dimanche. Au sein du Gouvernement il n'y a aucune crise. Le Premier ministre est toujours en place, plaise à Dieu! »

datent pas d'aujourd'hui. En décembre, Isaac Zida avait demandé publiquement la dissolution du RSP avant de changer d'avis plus tard. En février dernier, le RSP avait provoqué une brève crise politique en exi-

geant la démission du Premier ministre Zida, numéro 2 de ce régiment sous l'ancien régime dirigé par Blaise Compaoré. Cette garde présidentielle formée de près de 1500 hommes est fortement critiquée par la population qui craint déjà pour sa sécurité alors que des organisations de la société civile réclament sa dissolution. Les dernières mésententes entre le Premier ministre et ce régiment ont resurgi suite à l'arrestation d'une dizaine des soldats et à l'audition à la gendarmerie de trois officiers qui en font partie. Depuis la chute de Blaise Compaoré en fin octobre de l'année dernière après 27 ans de règne, le Burkina Faso est dirigé par un exécutif conduit par le président Michel Kafando, un diplomate à la retraite, et son Premier ministre le lieutenant-colonel Isaac Zida. Ce régime de transition démocratique doit rendre les rênes du pays à un exécutif élu lors des élections présidentielle et législatives prévues pour le 11 octobre prochain.

Nestor N'Gampoula

OPÉRATION « MBATA YA BAKOLO »

Le CSLC exige d'Amnesty international un droit de réponse

Dans un communiqué daté du lundi 6 juillet, le Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC) du Congo, désapprouve les « allégations mensongères et propos diffamatoires » contenus dans le récent rapport de l'ONG Amnesty international.

« Le CSLC exige à Amnesty international de faire valoir en urgence son droit de rectification à ce rapport, car il n'y a pas eu de restriction à la liberté de la presse, ni un recours à la censure pendant le déroulement de cette opération. », précise le communiqué qui fait suite à la publication le 2 juillet d'un rapport de l'ONG sur l'opération d'expulsions des étrangers en situation irrégulière au Congo. Pour Amnesty international, il y aurait eu « de possibles crimes contre l'humanité » commis lors de cette opération policière.

Le CSLC regrette par ailleurs la partialité qui a entouré la rédaction de ce rapport 2014/15

de l'ONG des droits de l'homme, dont le seul but est de « discréditer la République du Congo, nuire à la notoriété de ses institutions démocratiques et porter gratuitement atteinte à la dignité de ses dirigeants », souligne le CSLC. Pourtant, dans une lettre adressée à Amnesty international en avril 2015, en réponse à la lettre sur le questionnaire pré-rapport, rappelle l'institution congolaise, des observations pertinentes avaient été formulées à l'endroit de l'ONG.

Dans cette lettre, le CSLC a clairement montré les conditions dans lesquelles se déroulait l'opération, « le CSLC avait pris l'initiative d'oeuvrer avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication de la République démocratique du Congo, pour apaiser le climat délétère qui prévalait à l'époque dans la presse en RDC ».

F.K.



Assurances et Réassurances du Congo

Notre réussite, c'est vos bien-être!!

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Vieillesse
Assurance Glaces Transport	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Agence RDC : Avenue de la Liberté - Congo - Tél : +243 20 20 12 20 / 11 20 12 20
 Agence FR : 123, Avenue Turgot - France - Tél : +33 20 20 12 20 / 11 20 12 20
 Email : contact@assurancsdrc.com - www.assurancsdrc.com

MODERNISATION DU PORT DE POINTE-NOIRE

Le deuxième quai d'ILOGS bientôt disponible

Démarrés courant 4^e trimestre 2013, les travaux d'Extension des infrastructures portuaires du Centre de services pétroliers (CSP) ILOGS seront bientôt achevés.

Le constat a été fait le 2 juin, lors de la visite desdits travaux par les membres du gouvernement notamment, le ministre d'Etat ministre des Transport, de l'Aviation Civile et la Marine Marchande, Rodolphe ADADA et le ministre des Hydrocarbures, Raphaël LOEMBA accompagnés du Conseiller Spécial aux hydrocarbures du Chef de l'Etat, Denis GOKANA et du Directeur Général Adjoint de la SNPC, Benjamin MAKAYA représentant le directeur général de la SNPC, Président du Conseil d'Administration ainsi que les autorités portuaires de Pointe-Noire, à savoir le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire

d'accueil de son quai qui passe désormais de 200m à 400m et qu'elle ait des infrastructures aménagées sur la totalité des 40 hectares du centre au lieu d'une vingtaine comme précédemment. Situé stratégiquement dans le port en eau profonde de Pointe-Noire, le Centre de Services Pétroliers (CSP) ILOGS est un des principaux carrefours de l'activité pétrolière dans le Golfe de Guinée et point d'entrée naturel pour le Bassin du Congo.

Ces grands travaux qui ont été réalisés sur deux ans et demi vont bientôt toucher à leur terme. « Par rapport au programme initial, nous sommes en train d'atteindre quasiment les 90% sur la totalité des chantiers qui avaient été ouverts. En général, nous allons d'abord consolider les acquis pour nous rendre compte que, ce qui a été fait va rencontrer la demande, parce que la construction n'est pas notre métier, notre

que nous attendons et à moyen terme.

Ensuite nous serons désireux de continuer aussi le développement car, celui-ci n'a pas de fin », a-t-il ajouté.

Satisfait de l'évolution des travaux, le ministre Rodolphe ADADA a félicité ILOGS : « Nous ne pouvons que féliciter ILOGS et sa maison mère la SNPC pour avoir tenu dure et réaliser l'ouvrage que nous voyons aujourd'hui. C'est une image qui va participer à la modernisation du Port Autonome pour lequel nous avons des grandes ambitions », a-t-il dit. Selon Le ministre d'Etat, les travaux réalisés illustrent la partie logistique pétrolière du Port autonome de Pointe-Noire de l'avenir.

De même, le ministre des Hydrocarbures, Raphaël LOEMBA s'est réjoui de l'avancement des travaux car, cet ouvrage va favoriser le démarrage sous-peu de Moho Nord qui est un projet d'exploration-production offshore du pétrole lancé en mars 2013 au Congo. « Le CSP est un centre très important qui devra abriter les infrastructures de bases qui permettront de développer tous les grands projets pétroliers. Parmi lequel, Moho nord dont la première production est très attendue. Nous avons eu quelques inquiétudes sur la date du démarrage de l'offshore par rapport aux travaux qui se déroulent sur ce CSP. Mais, après cette visite, nous sommes satisfaits de constater que les travaux sont suffisamment avancés pour permettre de tenir les dates prévues pour l'offshore et ses grands projets. À présent, toutes les inquiétudes ont été dissipées, tout a été mis en œuvre pour rattraper le retard qui aurait pu faire que le démarrage des grands projets Moho Nord soit retardé », a-t-il dit.



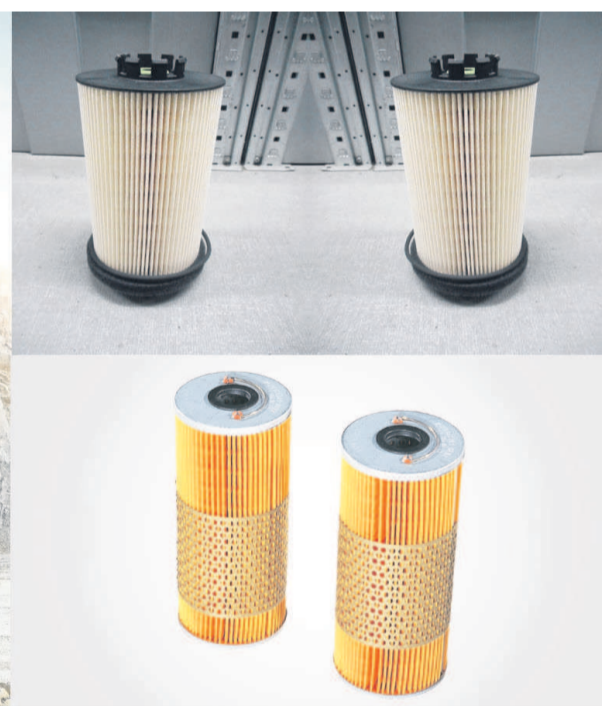
Ce constat est partagé par le Président du conseil d'administration ILOGS, Benjamin MAKAYA qui a indiqué que du point de vue recette, cette réalisation est quelque chose de positif pour la société et une valeur ajoutée à ce qui existait. « Les travaux réalisés nous ont permis d'étendre le site par le dragage et le terrassement, nous avons fait des rues, et des conduits pour le ravitaillement des navires en eau, gasoil, produits chimiques. Nous avons doublé la capacité des infrastructures qui existent, cela veut dire que si jamais nous avons 100 tonnes à recevoir dans le quai, demain nous allons recevoir 200 tonnes ». Il a rappelé que les travaux sont presque terminés, il ne reste plus que la partie génie civile et d'ici mi-juillet tout sera fin prêt. « Nous allons ensuite continuer le dragage. Mais, cela ne nous empêche pas de recevoir les bateaux sur la partie déjà draguée et progressivement nous avançons jusqu'à avoir la disponibilité de 200m qu'on a prévu du nouveau quai avec la profondeur acquise de -9m », a conclu le Président du Conseil d'Administration de ILOGS.



Séraphin BHALAT et son staff.

Guidée par Alain Ludovic OKOI, Directeur Général de la société ILOGS assisté de Fidèle MADZOUKA, architecte, cette visite a permis aux autorités nationales et les différents partenaires de ILOGS de se rendre compte de l'état d'avancement des travaux qui ont permis de doubler la capacité

métier c'est la logistique et de faire les opérations pour les pétroliers, les opérations portuaires de la manutention », a souligné Alain Ludovic OKOI, qui a poursuivi « la suite de ces travaux permet de réaliser un chiffre d'affaire plus important, de faire plus d'opérations avec plus de clients sur les projets pétroliers plus importants encore les uns après les autres. C'est cela



FORFAIT ENTRETIEN: VIDANGE ACTROS À 320.000FCFA.
Exigez le meilleur pour votre Actros : pièces d'origine et techniciens qualifiés.

- > Diagnostic électronique niveau 1 gratuit
- > Contrôle et remise à niveau des fluides
- > Filtre à huile, filtre à gasoil, huile moteur



Mercedes-Benz

* Sans rendez-vous, y compris le samedi matin!



Pointe-Noire
Boulevard du Président M. NGOUABI
B.P. 697 Pointe-Noire
Tél : 05 680 86 08 / 05 607 55 01

Brazzaville
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA
(ex avenue du Port) - Brazzaville
Tél : 05 647 23 74 / 05 709 18 40

rufin.lepembe@tractafrictmc.com
www.tractafrictmc-congo.com

CONGO-FRANCE

« Nos relations se portent bien », déclare Denis Sassou N'Guesso

Reçu pendant près d'une heure et demi à l'Élysée, ce 7 juillet par son homologue français, François Hollande, le président Denis Sassou N'Guesso a assuré à sa sortie d'audience que la coopération entre la France et le Congo se porte à merveille et se développera davantage.

Le chef de l'État congolais qu'accompagnait une forte délégation ministérielle ainsi que l'ambassadeur Henri Lopes a rappelé les relations historiques qui lient Paris et Brazzaville, capitale de la France libre, et s'est félicité de voir que les deux pays coopèrent dans plusieurs secteurs. « Nous avons fait un tour d'horizon de nos relations et avons conclu qu'elles ont un bel avenir ». Interrogé sur l'état de la situation au Congo et en Afrique centrale, Denis Sassou N'Guesso a indiqué : « Comme le reste du monde, le Congo va à son rythme, mais nous venons de loin, parce que notre pays a connu les moments sombres des guerres civiles, mais aujourd'hui les observateurs honnêtes s'accordent à dire que le Congo vit dans la paix et la sécurité et qu'il y a un



réel progrès et nous allons continuer sur cette voie ». Pour ce qui est de l'Afrique centrale, le président de la République a souligné

les problèmes auxquels la sous-région est confrontée. « Nous en avons parlé avec le président François Hollande », a-t-il expliqué, citant

particulièrement la transition en République Centrafricaine, les actions de la secte Boko Haram et ses

pendant longtemps le débat en cours au Congo sur la tenue du dialogue national inclusif du 11 au 15 juillet. « Nous pensons que le débat national dans notre pays se déroule de manière ouverte ; ce sera de même pour le dialogue car cela fait plus d'un an que les Congolais parlent librement des affaires de leur pays et je pense que c'est bon signe ».

Rappelons que le chef de l'État était accompagné des ministres Aimé Emmanuel Yoka, Gilbert Ondongo, Basile Ikouebe, Henri Djombo, Jean-Jacques Bouya et du secrétaire général du Conseil national de sécurité, Jean-Dominique Okemba. Ambiance plutôt amicale à l'Élysée d'autant que le président François Hollande a reçu Denis Sassou N'Guesso en descendant les marches du perron du palais présidentiel français puis l'a salué à son départ sourire aux lèvres.

Gankama N'Siah

REPUBLIQUE DU CONGO

CELLULE DE COMMUNICATION DU CONGO-BRAZZAVILLE

2, PLACE JOFFRE - 75007 PARIS - TELEPHONE : 01 46 51 03 10 - FAX : 01 46 51 03 06 - cellcom.paris@gmail.com

COMMUNIQUE DE PRESSE

CONGO-BRAZZAVILLE

Le 7 juillet 2015

Le Président Denis SASSOU N'GUESSO a été reçu ce matin (mardi 7 juillet) au Palais de l'Élysée par son homologue Français François HOLLANDE.

Le Président Denis SASSOU N'GUESSO était accompagné de plusieurs membres du gouvernement, dont le ministre des affaires étrangères et de la coopération Basile IKOUEBE ; celui de l'économie et des finances Gilbert ONDONGO ; celui de l'aménagement du territoire et Délégué général aux grands travaux Jean-Jacques BOUYA ; celui de l'environnement et de l'économie forestières Henri DJOMBO ainsi que celui de la justice Emmanuel YOKA.

Les sujets évoqués durant cet entretien d'une heure et trente minutes, sont les suivants : la coopération bilatérale entre le Congo et la France, la crise centrafricaine (car Denis SASSOU N'GUESSO est le médiateur dans la résolution de cette crise), ainsi que la tenue prochaine du « dialogue national » au Congo.

Suite à cette rencontre, le Président Denis SASSOU N'GUESSO a déclaré face à la presse : « le Congo et la France ont une vieille tradition d'amitié » et « nos relations se portent bien et ont un bel avenir ». « Le débat national dans notre pays se déroule de manière ouverte et sans entraves », a-t-il ajouté.

En fin de journée, le Président Denis SASSOU N'GUESSO recevra à son hôtel le premier Ministre Manuel VALLS.

Dans la suite du programme, une rencontre avec le ministre des affaires étrangères Laurent FABIUS est prévue le mercredi 8 juillet.

Pour toutes questions n'hésitez pas à nous contacter.

Retrouvez plus d'informations sur notre site : www.infocongpresse.com

CENTRAFRIQUE

La BEAC projette un taux de croissance de 6,6% pour cette année 2015

Selon le comité monétaire et économique de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), l'économie centrafricaine malgré la crise, a enregistré un taux de croissance de 6,6 % au deuxième trimestre de cette année 2015.

Dans cette situation socio-économique quasi chaotique en Centrafrique, l'institution financière sous-régionale, entend accroître son appui financier pour permettre au pays de sortir du marasme

économique. « L'appui des partenaires sera plus constant car, le 9 juillet prochain à Yaoundé, au Cameroun, la banque centrale va porter à 20 milliards de FCFA le niveau de son financement à la République centrafricaine »

économique. « L'appui des partenaires sera plus constant car, le 9 juillet prochain à Yaoundé, au Cameroun, la banque centrale va porter à 20 milliards de FCFA le niveau de son financement à la République centrafricaine », a déclaré samedi 4 juillet au sortir de la réunion au siège de la BEAC à Bangui, le vice-gouverneur, Hamid Tair Nguilid, rapporte la presse locale.

La République Centrafricaine a basculé dans le chaos depuis plus de deux ans, avec un tissu économique totalement déchiré. Mais « la croissance de l'économie de ce pays s'explique non seulement par le retour de la sécurité mais surtout par le

financement extérieur des institutions de breton Wood », a indiqué Hamid Tair Nguilid.

Le comité monétaire et économique de la BEAC se réunit chaque trimestre, « pour donner les orientations aux Etats membres, apprécier la situation économique, leur maîtrise de l'inflation, la situation des banques et l'évolution économique de la zone ». La prochaine réunion de l'institution est attendue en octobre prochain.

Fiacre Kombo

RECENSEMENT

Malgré l'absence du matériel d'enregistrement, la population du 3^e arrondissement de la ville de Bangui s'inscrit massivement

Lors d'une visite dans une partie du 3^e arrondissement, le RJDH a constaté une forte mobilisation de la population autour des centres de recensement électoral. Au centre d'inscription n° 1022 de la maison des jeunes de Fatima et n° 1025 de l'école Kina, des femmes et des hommes sont en queue pour s'inscrire.

Dans les deux centres parcourus, l'insuffisance des bureaux d'inscription est constatée. Le centre d'inscription n° 1022 de la maison des jeunes de Fatima, située dans le 3^e arrondissement de la ville de Bangui a ouvert ses portes à 7h du matin. Les agents de la MINUSCA veillent à la sécu-

rité des opérations. Soixante personnes sont assises dans la salle pour se faire inscrire à tour de rôle. Pour se présenter devant un agent recenseur et s'inscrire, il faut 15 à 20 minutes. Ce qui explique pour certains le manque de professionnalisme des agents recenseurs. Le centre de recensement de la maison des jeunes de Fatima regroupe les quartiers Kokolo 1 et 2. Un seul bureau y est installé. D'après une source, « il devrait avoir deux bureaux pour permettre d'aller vite ».

Des populations témoignent leur mécontentement par rapport à leur exclusion du pro-

cessus. C'est le cas de Lezzin Moyapala, « ce sont des agents recenseurs des autres quartiers qui viennent travailler chez nous. Je pense que c'est un blocage à la cohésion sociale. Nous devrions travailler ensemble pour le retour de la paix en Centrafrique ». Dans ce centre, les deux chefs de quartier sont présents pour témoigner ceux qui n'ont pas de papier comme cela est prévu dans le code électoral.

Par ailleurs, au centre n° 1025 de l'école Kina, regroupant les quartiers Kina, Makambo, Doloko 1 à 4 et Fatima 2 et les opérations ont commencé à 7h30.

Il est difficile de dénombrer les inscrits. Selon un agent recenseur, « le dénombrement se fait à la fin de la journée ». Plus de soixante-dix personnes font la queue sous le soleil de midi pour se faire inscrire sur la liste électorale. Pour se présenter devant un agent recenseur et s'inscrire sur la liste électorale, il faut 20 à 30 minutes, contrairement à la maison des jeunes de Fatima.

Le centre de recensement de l'école Kina regroupe les quartiers Kina, Makambo, Doloko 1 à 4 et Fatima 2 et rencontre la même difficulté, « c'est d'hommage, notre

centre devrait avoir trois ou quatre bureaux puisqu'il regorge plusieurs quartiers afin de faciliter le travail et aux recenseurs et aux inscrits ». Une autre source déplore les conditions d'inscription, « c'est depuis 08h40 que je suis là, sous le soleil de midi à attendre mon tour pour me faire inscrire ».

La particularité de ce centre est qu'aucun chef de quartier n'y est présent. Un des agents recenseurs affirme faire témoigner la population à la place des chefs de quartier. La sécurité est assurée par la Minusca.

NORD-OUEST

Des déplacés peulhs empêchés de trouver refuge au Cameroun

Plus 23 peulhs en provenance de Boda et Yaloké sont empêchés depuis le 15 juin par les autorités camerounaises de franchir leur frontière. Ils sont hébergés dans une paillote du commissariat de Beloko, côté Centrafricain.

Selon les faits relatés par le commissaire de police, Narcisse Yakendé, ces peulhs voulaient obligatoirement trouver refuge au Cameroun. Mais, ils ont été repoussés par les autorités camerounaises.

« Ces autorités ont fait savoir

que seules les structures humanitaires pouvaient organiser cette traversée en masse », une raison donnée par les autorités camerounaises dont les propos ont été rapportés par le commissaire de police centrafricain, Narcisse Yakendé.

« Nous assurons leur sécurité ici dans l'une de nos paillotes. Seulement, leurs conditions de vie sont difficiles. Nous lançons un appel aux structures humanitaires d'emboîter les pas à l'ONG IDA Relief pour leur venir en aide en vivre et non

vivre », a lancé le commissaire. Rachel Namdanga, chef de centre de santé de Cantonner, ville frontalière avec le Cameroun a fait venir sur place son personnel soignant pour assister les déplacés en soins antipaludique et antiparasitaire.

Ces peulhs ont fait savoir que leurs conditions de vie ne se sont pas encore améliorées, c'est pourquoi ils veulent quitter la Centrafrique. D'autres ont noté que ce déplacement permet juste de se mettre à l'abri de toutes violences.

Les groupements de surveillance se transforment en ONG pour lutter contre le braconnage

Environ 11 groupements de surveillance de la faune de la ville de Ndélé, se sont coalisés pour devenir une organisation non gouvernementale. Ceci afin de lutter contre la destruction de la faune. Pour cette cause, certains membres de cette nouvelle plateforme ont été initiés le lundi dernier sur les méthodes de protection. Une initiative du ministère des Eaux et Forêts. Cette nouvelle structure est dénommée « ZDB ».

René yakola, président de l'ONG

ZDB, appelle les membres de chaque groupement à mieux cerner les techniques enseignées afin de lutter contre la dégradation forestière. « Nous avons le devoir de garder la forêt afin d'éviter sa dégradation. Les connaissances acquises sont un outil qu'il faut utiliser », a-t-il indiqué.

Selon la même source plusieurs espèces protégées sont en voie de disparition. Abdoulaye Mahamat, préfet de la Bamingui Bangoran a encouragé tous les participants à

doubler de vigilance afin de mieux sauver les ressources forestières.

« Les agents forestiers sont responsables du développement de la faune et de la flore de la préfecture de Bamingui Bangoran » a déclaré Abdoulaye Mahamat.

Les activités de cette ONG composées de 11 groupements, sont appuyées par l'Union européenne en collaboration avec le ministère des Eaux et Forêts.

BANGUI

La session criminelle diversement appréciée par les Banguissois

Des habitants de la capitale centrafricaine se sont prononcés hier matin sur la session criminelle ouverte depuis le lundi 29 Juin dernier. Cette juridiction va juger les auteurs des crimes commis en Centrafrique. Certains la saluent et d'autres appellent à l'impartialité des juges. La majorité des habitants à qui le RJDH a tendu son micro salue l'ouverture de la session criminelle à Bangui. Cette dynamique prouve qu'il n'y a une tolérance zéro à l'égard des auteurs de crime en Centrafrique. « Le fait de ne pas juger les auteurs des crimes est à l'origine de nombreux cas de crimes enregistrés dans le pays. Ceci fera l'exemple à chaque Centrafricain de prendre sa responsabilité pour ne pas être traqué devant la justice », a expliqué Noutenam Bienvenu, rencontré devant la CBCA.

Gilbert que nous avons croisé devant le trésor public, remarque une différence entre la catégorie des criminels qui sont jugés actuellement. Pour lui cette session doit tenir compte de tous les criminels sans exception. « Je constate présentement que ce sont les auteurs de petits crimes qui passent devant la barre alors que les auteurs de graves crimes sont en liberté », a-t-il constaté. Une femme qui a requis l'anonymat dit n'avoir pas confiance à la justice centrafricaine « Je n'ai pas confiance à la justice de mon pays. Nous supplions les juges d'être impartiaux dans le jugement pendant cette session ». Il est important de souligner que la session de la cour criminelle ne s'est pas tenue depuis deux ans suite à la crise. Cette reprise est méconnue par la plupart des Centrafricains.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

VAKAGA

Des autorités sanitaires ont pris des mesures d'urgence contre l'épidémie de rougeole

La maladie sévit dans l'extrême nord du pays. Le directeur de programme élargi de vaccin, Roch Dhambita Malo, a signifié que ces mesures visent à stopper la progression de la maladie.

Dans une interview accordée au RJDH, Dr Dhambita a fait savoir qu'une équipe d'investigation a été dépêchée dans la région de la Vakaga. « Cette équipe va approfondir l'enquête qui va nous permettre de mesurer l'ampleur de la maladie. Elle va également rester sur place pour conduire une activité de vaccination de masse concernant les enfants de six

mois à dix ans », a-t-il expliqué.

Selon la même source, vu la situation, un cargo a été mobilisé par l'OMS pour envoyer les superviseurs, les vaccins, les matériels et le réfrigérateur solaire qui vont être installés dans la région. Ceci afin de pallier les difficultés dans cette zone dont l'accès au centre de santé est difficile.

Une déclaration a été faite après une campagne de vaccination effectuée ces derniers temps dans la région sanitaire numéro 5.

MAG.SY	Immeuble en face du hall des légumes Agri-Congo (derrière la fac de droit, à l'étage). Tél : 05 556 90 64 / 06 937 60 54
Séminaires de formation en transit à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)	
L'environnement transit - le fret - les incoterms - la déclaration en douane - les régimes douaniers - le calcul de la valeur en douane - les droits et taxes - les régimes douaniers - la procédure de dédouanement.	
Brazzaville : 16 Juillet 2015	Cout : 50.000Frs + 1 marker non permanent (17h-20h)
Pointe-Noire : 25 Aout 2015	Cout : 65.000Frs + 1 marker non permanent
Séminaires de formation en Logistique à Brazzaville et à Pointe-Noire (Durée : 2 semaines)	
Approvisionnement-Gestion des stocks-Transport-Incoterms-Assurance	
Pointe-Noire : 31 Juillet 2015 ; Brazzaville : 16 Sept. 2015	Cout : 50.000Frs + 1 M. (17h-20h)
MAG.SYS P/Noire : Immeuble bat-services à 3 niveaux, situé à 80 m de la station à essence du pont fous CNCS-MBOTA, en allant vers Mbota, là où se trouve le VIP "Le Kremlin".	

REVALORISATION DES SITES CONGOLAIS

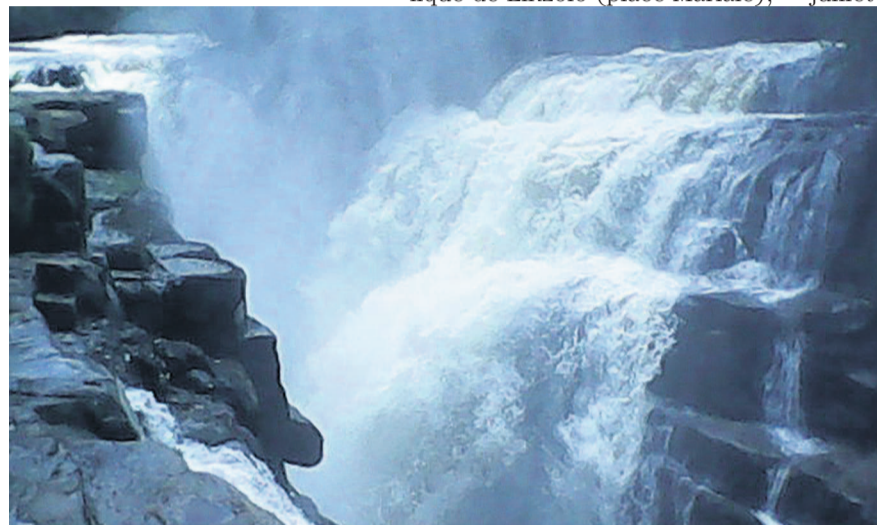
La mutuelle «Amis des loisirs» organise une excursion aux chutes de la Loufoulakari

En vue de revaloriser les sites touristiques et de loisirs, la Mutuelle de la direction générale des loisirs « Mual », que préside Jocelyne Patricia Tendelet, organise une excursion aux chutes de la Loufoulakari sur le thème : « Des loisirs sains pour un esprit sain dans un corps sain », le samedi 11 juillet 2015.

Situés à plus de 80 km de Brazzaville dans la partie sud du pays, les chutes de la Loufoulakari sont un gigantesque amas de pierre en forme de dalles, qui donnent l'impression d'être dans le plus bel endroit que la terre ait jamais porté. Ils sont le résultat du confluent de la rivière de la Loufoulakari et du fleuve Congo, loin de la folie de la ville, et qui s'offrent à ses visiteurs, tel un joyau de la nature dans toute sa pureté.

C'est à cet endroit sauvagement touristique que la mutuelle « Amis des loisirs » de la direction générale du tourisme, a choisi pour organiser son excursion, qui vise entre autres à revaloriser les sites congolais, et aussi la curiosité des congolais et des étrangers pour ce lieu. Au programme de cette excursion,

il y a la visite guidée, la



Les chutes de la Loufoulakari

pêche sportive et jeux diverses ; randonnée pédestre ; petit déjeuner et repas. La fin des activités intervient à 15h30. Par ailleurs,

les touristes en partance des chutes de la Loufoulakari, pourront d'ores et déjà découvrir quelques endroits suivants : Route de Linzolo, marché de Nganga-Lingolo, l'Église Catholique de Linzolo (place Mariale),

Notons que la mutuelle « Amis des loisirs », a été créée le 11 octobre 2013, sous le numéro 612 du 31 décembre 2014, conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901. Elle a pour objec-

C'est donc dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de cette mutuelle que ses membres se sont proposés d'organiser une excursion au site touristique de la Loufoulakari. Pour tout contact, les personnes dé-

dégustation du vin de palme au village Moutampa, sous-préfecture de Mbandza-Ndounga, Pont sur la Loufoulakari, village Kamou (Kimpanzou), site touris-

tifs de consolider l'esprit de solidarité et d'entraide entre les membres ; promouvoir les loisirs sains ; œuvrer pour le bien-être des membres de la mutuelle.

sireuses d'y participer peuvent appeler au 06.890.28.99/04.423.62.42 au 11^e étage de la Tour Nabemba

Bruno Okokana

THÉÂTRE

La pièce «Mr Ki» jouée pour la première fois sur les planches de l'Ifc

La salle Savorgnan de Brazza de l'Institut français du Congo était archicomble le 3 juillet en soirée lors de la représentation de la pièce Mr Ki de Koffi Kwahulé adaptée par le Congolais Dorient Kaly et mise en scène par Abdon Fortuné Koumbha.

Mr Ki est le premier monologue joué par Sorel Boulingui qui veut s'affirmer dans le domaine théâtral, dix ans après que Georges Koukou et Abdon Fortuné Koumbha lui ont mis le pied à l'étrier. C'est le récit complètement décousu, qui s'articule autour de trois voix distinctes : le nouveau locataire d'un ap-

partement parisien, le testament de l'ancien locataire sous forme de bande magnétique et la concierge de l'immeuble.

Dans une chambre de bonne où il vient d'emménager à Paris, un étudiant africain découvre une bande magnétique, sur laquelle l'ancien occupant, qui se trouve être originaire du village voisin du sien, a enregistré à l'intention d'un mystérieux monsieur ki l'étrange récit d'une vengeance à distance exercée sur lui par un sorcier du village fou. Cette pièce tirée du second roman de Koffi Kwahulé s'appuie

sur quelques thèmes forts : les croyances et superstitions auxquelles s'adonne un village africain appelé Djimi «un village qui fait peur à tout le monde, même au gouvernement. Un village de déconnards, de timbrés, de dingues, de fous, d'irré récupérables. Village-fou, tel est l'autre nom de Djimi».

Le public a pendant une heure eu droit à un aller-retour permanent et insensé entre anecdotes du village, fable et récit mythiques mêlés à la vie quotidienne parisienne.

Hermione Désirée Ngoma

MUSIQUE TRADITIONNELLE

Initiation et exposition des instruments à l'IFC



Instruments traditionnels congolais!

La première édition du Festival international des instruments de musique traditionnelle (Fiimt) a débuté hier matin à l'Institut français du Congo par un atelier d'initiation à l'endroit de plusieurs griots Brazzavillois et d'une exposition des instruments traditionnels.

Initié par l'association cultures sans frontières en partenariat avec l'IFC, ce festival a pour but de revaloriser les instruments traditionnels congolais. « Je suis percussionniste et j'ai quitté le Congo en 2002 pour le Mali. J'ai pensé mettre ma petite expérience à la disposition de mon pays, en créant une structure qui valorise nos instruments traditionnels », a souligné Bassouamina.

Pendant quatre jours le public découvrira douze griots et leurs instruments traditionnels à travers des ateliers de fabrication et d'initiation, des soirées de concert, une exposition et une conférence. Cette première édition n'a concerné que les griots congolais, alors que la seconde prévue en 2016 connaîtra la participation des artistes de cinq autres pays africains. Il s'agit de : Maroc, Burkina Faso, Mali, Cameroun et Bénin.

H.D.Ng.

H.D.Ng.

DÉVELOPPEMENT

L'OIF met le cap sur l'après 2015

La représentation permanente de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) auprès des Nations unies à New York a organisé, récemment, son huitième Café francophone sur le thème : « Mise en œuvre et suivi du programme de développement pour l'après 2015 ».

Ce dialogue informel a rassemblé des experts des missions permanentes francophones, des Nations unies et de la société civile pour échanger sur les défis de la mise en œuvre et du suivi du prochain programme de développement et suggérer des stratégies efficaces pour son appropriation dans les pays de l'espace francophone.

Dans son propos introductif, Mme

Lensing-Hebben a présenté l'état actuel des négociations aux Nations unies sur ces questions. Il a rappelé qu'étant donné que le programme de développement pour l'après 2015 n'est pas contraignant, toute sa crédibilité reposera sur son mécanisme de mise en œuvre et de suivi.

Intervenant principal, Claude Ville-neuve, directeur de la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), a exhorté les participants à ne plus assimiler le développement à la simple recherche de la croissance du Produit intérieur brut, qui nie les relations complexes entre les humains et avec la nature. Il a également souligné la nécessité d'outils universels et ajustables pour l'évaluation et le suivi, et il en a

présenté certains, développés par la francophonie. Il a enfin appelé à plus de transparence dans ce processus, appuyé par la science et une éthique suffisante.

Les échanges qui ont suivi ont permis de rappeler le rôle primordial des gouvernements nationaux dans la mise en œuvre du programme de développement pour l'après 2015. La mise en place d'institutions capables de s'approprier ce mécanisme, l'importance de l'éducation et de la sensibilisation, et la nécessité d'un processus inclusif ont ainsi été évoquées, sachant que la capacité à prendre en main son propre développement est la clé du développement durable.

ÉLECTIONS

La Céni s'insurge contre les campagnes électorales à peine voilées

L'institution appelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication et le ministère de la Culture et des arts à empêcher les futurs candidats à se lancer précocement dans ces actions de publicité électorale.

Lors d'une conférence de presse tenue le 6 juillet à Kinshasa, le rapporteur de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) a exhorté les candidats à attendre la période de campagne pour se lancer à ce genre d'activité. Jean-Pierre Kalamba, qui a déploré le fait que les Congolais tentent de « contourner les textes avec ce nouveau phénomène », a également invité le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication (Csac) et le ministère de la Culture et des arts à empêcher les campagnes électorales voilées organisées par certains candidats aux prochaines élections en RDC. « La loi électorale, dans ses articles 30 à 33 donne le pouvoir à la Ceni, en

collaboration avec le Csac, pour réglementer l'accès aux médias pendant la campagne. Une campagne électorale est prévue pour 30 jours avant le jour de vote », a-t-il précisé.

Le rapporteur de la Ceni a souligné que ces candidats affichent des banderoles à leurs effigies, portant des messages fédérateurs, dans le but non avoué de se faire remarquer de potentiels électeurs.

Jean-Pierre Kalamba a, par ailleurs, promis de travailler avec l'autorité de régulation des médias et le ministère précité en vue de mettre fin à ces actes décriés. « L'Assemblée plénière va être saisie pour statuer sur ce cas, de concert avec le Csac qui a le pouvoir de sanction, pour prendre des mesures idoines », a-t-il souligné. Le rapprochement avec le ministère de la Culture, note-t-on, est important dans la lutte contre ce phénomène en ce sens que c'est ce ministère qui gère les af-

fiches sous forme publicitaire.

Des actions visant à attirer l'attention

Ces actions décriées ont été remarquées lors du dépôt des candidatures en prévision d'élections locales, municipales et urbaines prévues en octobre et les instants qui ont suivi. Des candidats que l'on accuse sauter sur toutes les occasions pour se faire remarquer, se sont fait accompagner, lors de ce dépôt des candidatures, des fans voire de la presse et la fanfare. Ils sont allés jusqu'à afficher des banderoles dans les rues de Kinshasa, portant des messages qui s'approchent de la propagande, appelant explicitement au vote. Déjà, au début de ce « phénomène », des voix s'étaient élevées pour le dénoncer mais, rien n'a été fait. Au moment où il prend de plus en plus d'ampleur, l'application de la loi devra être de rigueur afin d'éviter un « glissement » collectif et dangereux.

Lucien Dianzenza

ENSEIGNEMENT

Des professeurs d'université impayés ont manifesté devant la Primature

Alors qu'ils réclamaient la régularisation de leur situation, les manifestants ont été brutalement dispersés par la police.

La scène, à la limite de l'insolite, s'est passée le 6 juillet dernier devant les bureaux du Premier ministre Matata Ponyo. Un groupe des professeurs d'université et de quelques instituts supérieurs de la place s'est retrouvé devant les grilles de la Primature, poireautant devant la réception, en attente d'être reçus. Trainant plusieurs mois d'arriérés de salaire, ils entendaient exprimer au Premier ministre leur ras-le bol tout en réclamant la régularisation de leur situation. Ils étaient près d'une quarantaine à avoir effectué le déplacement de la Primature, question de faire pression sur le chef du gouvernement. Seulement, leur présence sur le site avait indisposé plus d'un au point de rendre bruyant ce coin paisible de la Gombe réputé calme.

Les manifestants étaient convaincus par rapport à la légitimité

de leur action. Ce, d'autant plus qu'il y a près d'un mois, Matata Ponyo avait diligenté un contrôle physique des professeurs, préalable à la paie que ces derniers réclamaient. Il était question de payer les professeurs aux grades et titres qu'ils arboraient conformément au barème salarial alloué à la corporation. « Nous sommes venus pour nous rassurer : le contrôle étant terminé, nous attendons notre paie du mois de juillet », s'est enquis un des manifestants. Faisant le pied de grue devant la Primature, ces professeurs d'université ont passé des heures entières sans être reçus. Ils étaient, comme qui dirait, abandonnés à leur triste sort car personne n'était disposé à les recevoir.

D'après un témoin, le message du directeur de cabinet adjoint du Premier ministre leur parvenu, les rassurait quant à la suite mais qu'il fallait s'armer de patience. Le brin d'espoir suscité par ce message reconfortant fut vite brisé par l'arrivée inattendue d'une jeep bour-

rée de policiers armés jusqu'aux dents. Ils avaient reçu l'ordre de disperser les manifestants par tous les moyens. Ce qui fut fait. Coup de matraque par-ci, bastonnade par-là, tout y était pour dissuader les professeurs à quitter le site. C'est plusieurs mètres plus loin, précisément sur l'avenue Pierre Mulele que les manifestants ont été repoussés. Dans la confusion, quelques professeurs ont été blessés tandis que d'autres ont perdu des biens de valeur. Chassés et brutalisés sur injonction, affirment-ils, du directeur de cabinet adjoint du Premier ministre, les professeurs d'université ont promis de se concerter pour discuter des actions à mener à la prochaine étape.

Ils n'entendent pas, pour ainsi dire, baisser pavillon. Un cas similaire s'était passé en mai dernier lorsqu'un de leur collègue avait observé une grève de la faim toujours devant le cabinet de Matata Ponyo pour réclamer ses arriérés de salaire de sept mois.

Alain Diasso

POLLUTION PÉTROLIÈRE

Plus de huit cent mille km² menacés en RDC

Selon les services compétents relayés par l'Agence congolaise de presse (ACP), l'espace congolais le plus menacé couvre une superficie de 840 600 km², allant de 40 km de fenêtre ouverte sur l'Océan Atlantique par le fleuve Congo jusqu'aux confins des eaux internationales.

Pour y faire face, les services congolais se veulent pragmatiques en réitérant l'urgence de dégager des solutions durables

d'ordre administratif et réglementaire, légale et politique, technique et scientifique, etc. Mais il y a une inquiétude qui pointe à l'horizon. En effet, la pollution pétrolière ruine les perspectives des côtes et du fond marin congolais qui sont habités par certains espèces uniques au monde dont les oiseaux, les tortues et les reptiles mais aussi les plantes. A ce jour, les technologies traditionnelles de lutte contre la pollution pétro-

lière ont montré leur limite en raison, notamment, des conditions météorologiques et techniques. D'autres procédés auraient fait leurs preuves ailleurs. C'est le cas du Clean Mag qui consiste à assurer le nettoyage des nappes pétrolières par le magnétisme. Il s'agit d'une technique agréée conjointement par les ministères de l'Environnement, de l'Economie nationale et des Hydrocarbures.

Laurent Essolomwa

GRANDS LACS

Kinshasa abritera la conférence sur l'investissement privé

Ce forum vise à créer impérativement des conditions pour la promotion de l'investissement privé dans la région.

Kinshasa s'appête à organiser les 24 et 25 février 2016, la conférence sur l'investissement privé dans les Grands lacs. C'est dans ce cadre qu'il faut placer le séjour dans la capitale congolaise de l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU pour cette région, Saïd Djinnit. Ce dernier se déploie dans tous les sens pour déblayer le terrain en prévision de cet événement de haute portée régionale. Interrogé sur les préparatifs de ces assises, il a indiqué que le processus de mise en œuvre du projet est déjà lancé notamment avec la CIRGL, l'Union africaine, la SADC et d'autres instances régionales et internationales.

Depuis son arrivée à Kinshasa, le diplomate onusien ne cesse de multiplier des contacts avec les autorités congolaises impliquées dans ce projet à l'image du ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda avec lequel il a établi les paramètres de collaboration. Il en est de même avec le comité d'organisation de ce forum. « C'est un grand moment pour la RDC et pour la région. Et nous souhaitons qu'à partir de ce moment-là, le secteur privé porte un regard plus favorable sur la région et soit informé pleinement des opportunités d'investissement », a-t-il indiqué.

Avec toutes les parties prenantes, Saïd Djinnit aura noté l'enthousiasme qui caractérise les uns et les autres dans la matérialisation de ce projet, mais aussi le souhait émis par ses interlocuteurs de « créer impérativement des conditions pour la promotion de l'investissement » privé dans la région des Grands lacs.

A.D.

SANTÉ

Des médecins et infirmiers de l'hôpital général de référence de Matete en grève

Depuis une semaine, l'hôpital général de référence de Matete est paralysé. Pour cause, les médecins et infirmiers ainsi que le personnel paramédical opérant dans cette formation médicale sont entrés en grève.



L'amélioration des conditions de vie et de travail des infirmiers préoccupe le gouvernement

Les grévistes, indique une dépêche de l'Agence congolaise de presse, réclament le paiement des arriérés de quatre mois de leur prime de risque. Depuis que le gouvernement avait décidé de bancariser la paie des fonctionnaires de l'Etat, leur paie pose problème. Des arriérés dans la paie surtout dans la paie de prime sont observés alors, soutiennent les grévistes que, cette prime, par le passé, était payée aux bénéficiaires à leur poste de travail par les agents payeurs. « Depuis son transfert dans les banques sur décision du gouvernement central dans le cadre de sa politique de la bancarisation, son paiement pose problème », se plaignent-ils.

À en croire les grévistes, toutes les démarches que les syndicalistes ont entrepris en son temps auprès du gouvernement en vue de la normalisation de cette situation se sont avérées sans succès.

Le médecin directeur de l'hôpital général de référence de Matete, Tete Kantany N'der a confirmé cette grève. Elle a par ailleurs précisé que cette grève est observée dans les hôpitaux de l'Etat opérant à Kinshasa.

En dépit de cette grève, les malades ne sont pas abandonnés. Des dispositions sont prises notamment sur l'organisation des services minimum au profit de malades.

Aline Nzuzi

DANSE

« Je ne me fixe aucune limite dans mes chorégraphies », déclare Farah Saleh

La danseuse fait partie des trois chorégraphes de la pièce de danse Badke qui met en scène dix danseurs palestiniens. En août 2013, la Suisse a accueilli la première de cette pièce de danse qui avait connu un début de création en 2012 en Palestine et s'est poursuivi deux mois à Bruxelles. Soixante représentations ont été faites jusqu'ici et les premières africaines sont les deux que Kinshasa a abritées, les 3 et le 4 juillet, dans le cadre du festival Connexion Kin. Le lendemain, elle a accordé un entretien exclusif aux Dépêches de Brazzaville.



Badke sur la scène de Connexion Kin dans la cour du Lycée Mama Diankeba à le 13e rue, Limete quartier résidentiel

Les Dépêches de Brazzaville : Comment pourrait-on vous présenter aux Congolais ?

Farah Saleh : Je suis Farah Saleh, danseuse et chorégraphe palestinienne. Je pratique la danse depuis mes six ans et j'en ai trente aujourd'hui.

LDB : Combien de représentations a, à son actif, la pièce Badke depuis qu'elle est en tournée ?

FS : Cela fait deux ans que nous tournons avec cette pièce. Nous avons offert soixante spectacles beaucoup plus en Europe et en Palestine. En 2016, il est prévu trente dates dont certaines aux États-Unis et dans d'autres pays du monde arabe. Un nombre de danseurs actuels vont arrêter et seront remplacés parce que c'est difficile de travailler sur nos projets personnels tant que nous sommes dans Badke car nous voyageons beaucoup. Moi, je ne serai pas de la partie ainsi que certains autres, nous serons remplacés.

LDB : Badke est une pièce de danse très mouvementée d'où il se dégage une grande énergie. Que voulez-vous au juste exprimer ?

mer ?

FS : Dans Badke, on parle de ce que représente pour les danseurs contemporains, nous, aujourd'hui, la dabke, la danse traditionnelle palestinienne. C'est la transformation du langage de la dabke dans un contexte moderne qui s'articule autour de l'histoire de la Palestine en général et de nos histoires personnelles en tant qu'individus. Il est à la fois question d'une expression collective et individuelle, les deux choses sont mises ensemble. Mais en plus, nous évoquons aussi la tension qui existe entre les deux. Est-ce que l'on peut vraiment vivre comme un individu en Palestine ou pas ? Doit-on toujours tous parler de politique ? Est-ce possible d'avoir une vie privée et s'arrêter sur des questions sociales ?

LDB : Quelle est l'histoire personnelle que raconte Farh Saleh dans Badke ?

FS : Je raconte deux choses. Notre vie en tant que Palestiniens, combien nous aimons la vie et continuons à vivre malgré tout ce que

nous endurons et l'occupation israélienne. Et aussi, la tension vécue parce qu'il faut se trouver un espace dans ce contexte pour vivre son individualité en tant que danseur-danseuse, femme-homme. Comment nous vivons nous-mêmes notre rapport avec le corps.

LDB : Est-ce facile dans ce contexte, pour un jeune palestinien, de faire de la danse comme vous le faites ? Quel regard portez-vous sur votre société ?

FS : Le regard commence à changer un peu depuis dix ans. En Palestine, tout le monde danse au son de la danse traditionnelle comme les Congolais le font aussi avec la leur, je crois. C'est pareil pour plusieurs à voir la danse contemporaine, c'est comme transformer la danse traditionnelle, imiter l'Occident mais petit à petit les gens comprennent qu'il s'agit là de la danse contemporaine palestinienne. Nous exprimons nos histoires avec les mêmes gestes, ce n'est pas vraiment une importation de l'Occident et donc la consi-

dération commence à changer.

LDB : Est-ce perçu ainsi pour la plupart des gens ?

FS : Oui. Cela ne constitue pas un problème quoiqu'il y ait des familles plus conservatrices mais la mienne est assez ouverte et je connais plein de monde qui fait de la danse. Oui, le regard est en train de changer, il y a une ouverture d'esprit malgré que l'on tient à conserver la tradition. En plus, le festival de danse contemporaine de Ramallah, depuis dix ans, permet à des compagnies de danse de jouer et de tourner, de présenter leurs spectacles jusqu'à Jérusalem parfois. Ce festival international accueille aussi des compagnies palestiniennes arabes et, donc, il y a aussi un public pour cette danse. Ça bouge, le secteur culturel en général est en train de bouger et de grandir en Palestine.

LDB : À partir de quel moment de votre parcours vous êtes-vous sentie libre d'exprimer votre art dans la société palestinienne ?

FS : J'ai toujours fourni l'effort d'étendre les frontières, de ne pas me limiter et de faire ce qui est le mieux pour mon art. Je crée aussi vu que je suis chorégraphe. Et dans mes chorégraphies, je ne me fixe aucune limite. Je m'exprime avec le corps et aborde divers sujets. Parfois, c'était difficile d'aller jouer dans des villes un peu plus conservatrices comme Jerin, par exemple. Il y a eu alors des réaménagements question d'adapter un petit peu le spectacle au milieu. Cela n'a pas vraiment changé le sens ou la vision artistique du spectacle. C'était juste pour ne pas choquer.

LDB : En quoi consistent les adaptations ?

FS : Il n'y a pas eu de grands changements, juste des petits détails. Salma qui est également dans Badke dansait avec moi et elle a dû porter un T-shirt en dessous de son haut parce qu'il était trop décolleté, par exemple. Nous avons raccourci la durée d'un mouvement où nous tournons le dos au public et bougeons le postérieur. Deux ou trois choses de ce genre juste parce que c'est une ville assez tendue aussi à cause de l'occupation militaire israélienne. Israël y entre tous les jours et procède à des arrestations, détruit des maisons et, donc, les personnes sont tendues tout le temps. Elles n'ont pas un moment pour se relâcher et réfléchir à autre chose.

LDB : Combien de créations avez-vous à votre actif en tant que chorégraphe ?

FS : Je crée depuis 2015 et j'ai déjà fait cinq ou six pièces. Des créations personnelles et d'autres avec certains gens en tant que « co-chorégraphe ».

LDB : Comment avez-vous vécu cette première scène en RDC, en terre africaine ?

FS : J'avais rencontré des artistes congolais à Bruxelles où j'avais vu Coup Fatal que j'avais beaucoup aimé. J'ai fait la connaissance d'Alain Platel et des danseurs ainsi que des chanteurs congolais. J'étais depuis très excitée à l'idée de venir ici et danser avec des danseurs congolais. Voir les artistes dans leur milieu et rencontrer du monde. J'avais hâte personnellement et même le reste de l'équipe d'arriver ici.

Nioni Masela

CRÉATION D'EMPLOIS

Les besoins annuels approchent le million

Pour faire face au taux de natalité très élevé avec près de trois millions de naissances par an, les derniers chiffres du ministère du Plan évoquent l'urgence pour le pays de produire au moins neuf cent mille emplois chaque année.

Le défi à relever est à la portée de la RDC mais il y a des préalables importants, a mis en garde le ministère. En effet, il est indispensable que la croissance de l'économie nationale cesse de ne reposer que sur une province (le Katanga), un secteur (les mines) et un produit (le cuivre). Il est important de réussir le processus de diversification de l'économie nationale au regard des opportunités intéressantes dans les secteurs de l'électricité, des hydrocarbures, des infrastructures, des banques et des finances, des assurances, des nouvelles technologies et de l'agriculture.

Dans son appel aux investisseurs potentiels tant nationaux qu'étrangers, le gouvernement a rappelé certaines garanties désormais offertes aux milieux

des affaires, notamment l'adhésion à l'Ohada, à la Convention de New York et à la Miga ainsi que la signature de plusieurs conventions bilatérales. Mais il y a d'autres incitations dans le Code des investissements. Il a cité certaines exonérations dont celles qui touchent l'impôt sur les bénéfices et profits, le foncier et les droits d'entrée des matériaux industriels. En bonne place également, il y a toutes les dispositions attrayantes contenues dans le Code agricole et la loi sur les Zones économiques spéciales. En effet, le grand défi est d'arriver à transformer progressivement le pays en producteur des biens. Ainsi il pourra tirer un large profit de l'union douanière et du marché commun Sadec-Comesa. Et les réformes en cours convergent dans le sens d'assurer la compétitivité de l'économie nationale qui devrait enregistrer cette année un taux de croissance de 10,3%.

Laurent Essolomwa

LIGUE DES CHAMPIONS-PHASE DES POULES

Mazembe défie Moghreb Tétouan en deuxième journée

Après le résultat d'égalité de zéro but partout contre Al Hilal du Soudan, Mazembe se rend à Tétouan au Maroc, en quête des trois points de la victoire, avant de prendre la direction d'Alexandrie en Égypte, pour affronter Smouha SC.

Le Tout Puissant Mazembe sera reçu, le dimanche 12 juillet 2015 à partir de 22 h temps universel au stade Sanjar R'Mel de Tétouan au Maroc, par la formation de Moghreb Athletic Tétouan, en deuxième journée du groupe A de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Partie de Lubumbashi, la délégation des Corbeaux du Katanga, avec vingt-neuf joueurs, a joint Tanger au Maroc le lundi 6 juillet, en passant par Kinshasa. C'est à Tanger que Mazembe a choisi d'installer son quartier général avant le match. Après l'opposition contre Moghreb Tétouan, la délégation des Corbeaux mettra le cap directement sur l'Égypte.

Tenu en échec par Al Hilal du Soudan au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi en première journée, l'équipe conduite par l'entraîneur français Patrice Carteron aura fort à faire face à Moghreb Tétouan qui est obligé d'enregistrer les trois points de la victoire après la défaite in extremis de la première journée à Alexandrie contre Smouha SC d'Égypte. Et pour étoffer le staff technique des Corbeaux du Katanga, la direction du club de Lubumbashi vient d'engager le technicien serbe Zlatko Krmpotic comme entraîneur adjoint. Il s'agit d'accroître les chances de Mazembe dans cette compétition africaine interclubs très relevée. Notons-le, la rencontre du 12 juillet à Tétouan sera officée par un quatuor arbitral ghanéen composé de l'arbitre central Joseph Odartei Lamptey, de ses deux arbitres assistants Malik Alidu Salifu et David Laryea et Hamidu Seidu Bomison dans le rôle de l'arbitre protocolaire. Le Mauritanien Mohamed Abdatt Bilal fera office de commissaire au match.

Martin Enyimo

INITIATIVE

André Guy Edmond Loemba distingué pour ses actions en faveur de l'émergence du Congo

L'administrateur maire de l'arrondissement 3 Tié-Tié a reçu un diplôme d'honneur décerné par le Crec (Cercle de réflexion pour l'émergence du Congo) et l'ONG Edac-Congo (Espace de développement, d'assistance et de culture du Congo) basés à Brazzaville. La cérémonie de remise dudit diplôme s'est déroulée le 3 juillet dernier au siège de cet arrondissement.

André Guy Edmond Loemba est le premier des dirigeants, figurant sur la liste des 10 lauréats sélectionnés au niveau du département de Pointe-Noire, à recevoir cette délégation et cette distinction pour ses œuvres tendant vers l'émergence du pays. Avec pour objectif d'accompagner le chef de l'Etat dans sa vision de conduire le Congo à l'émergence d'ici à 2025, le Crec a été créé par un mouvement des chercheurs écrivains du pays sous la houlette de l'Edac-Congo. C'est ainsi qu'il a décidé en 2009 de répertorier, sur toute l'étendue du territoire na-

tionale, les dirigeants actifs dans le combat géant de l'émergence du pays. La tâche s'avérant ardue, les populations ont été associées pour un meilleur choix des lauréats. La remise des diplômes d'honneur intervient après un travail de sondage et d'enquêtes menées de 2009 à 2014. «*Le choix des lauréats n'émane pas du cabinet mais du peuple. Nous avons sélectionné ceux qui ont obtenu plus de 50% de suffrage*», a précisé le docteur Christ Elenga Elongo, écrivain, coordonnateur du Crec.

Remerciant le Crec et l'Edac pour le courage qui les a animés pendant les enquêtes et les sondages, André Guy Edmond Loemba a exprimé sa satisfaction : «*Je suis heureux de constater que mon nom figure parmi les quelques rares congolais dans ce livre d'or qui ont mené des actions allant dans le sens de rendre matériel le projet de société du président de la République. Ensemble faisons de sorte que ces efforts soient perpétués pour que le peuple congo-*



André Guy Edmond Loemba présentant son diplôme d'honneur

et le livre d'or

l'arrondissement 3 Tié-Tié, l'a encore nommé administrateur maire de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou il y a de cela deux semaines. Souhaitant que cet élan du maire soit maintenu au plus haut point, l'administrateur Jean Baptiste Bayeni, porte parole du Crec a souligné que la question de l'émergence du pays n'est pas seulement l'affaire des dirigeants mais de tous les Congolais : «*Agir sur le développement aujourd'hui c'est forgé irrémédiablement notre destin. Le projet de l'émergence nous interpelle tous (...) Chacun à tous les niveaux devra arriver à l'entretien et à la conservation*

l'arrondissement 3 Tié-Tié, l'a encore nommé administrateur maire de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou il y a de cela deux semaines. Souhaitant que cet élan du maire soit maintenu au plus haut point, l'administrateur Jean Baptiste Bayeni, porte parole du Crec a souligné que la question de l'émergence du pays n'est pas seulement l'affaire des dirigeants mais de tous les Congolais : «*Agir sur le développement aujourd'hui c'est forgé irrémédiablement notre destin. Le projet de l'émergence nous interpelle tous (...) Chacun à tous les niveaux devra arriver à l'entretien et à la conservation*

des structures déjà existantes.» Cette émergence, a-t-il indiqué, ne peut être atteinte que dans la paix. Notons que tous les résultats du travail réalisé par le Crec et l'Edac-Congo figurent dans un livre d'or intitulé «*Dennis Sassou Nguesso, du chemin d'avenir à l'émergence*» dont un exemplaire a été remis à l'administrateur maire.

Outre ce dernier, parmi les lauréats au niveau de Pointe-Noire figurent : Roland Bouiti viaudo, maire de la ville, Alexis Ndinga, député de la première circonscription de l'arrondissement 1 Eméry Patrice Lumumba, Micheline Potignon Ngondo, conseillère municipale, le général Jean Olessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1, Sidonie Kinzonzi, directrice générale de l'hôpital général Adolphe Sicé, Germain Miyoko de la Société congolaise de croissance.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Le club sportif la Colombe a tenu la troisième édition éliminatoire de son mini meeting sportif

Cette édition a eu lieu samedi 4 juillet à l'Espace du trentenaire situé dans le premier arrondissement Emery Patrice Lumumba. Nadège Boubag Moundelet et Jean Marc Bissila respectivement présidente et secrétaire général dudit club accompagnés d'athlètes professionnels comme encadreurs et enfants âgés de 8 à 15 ans ont participé à cette rencontre.



Photo de famille lors de la cérémonie

Expliquant ainsi l'intérêt de la pratique du sport dès le jeune âge, la présidente du club sportif la Colombe a déploré l'absence de la culture sportive chez certains parents et certaines structures scolaires qui n'encouragent pas les enfants à la pratique régulière du sport. «*Le sport épanouit, stimule la croissance et améliore la santé physique de l'enfant en plus d'être une activité distractive. Ces mini meetings sportifs permettent aux enfants d'exprimer leurs talents*» a-t-elle déclaré. L'organisation de ces activités sportives nécessite des moyens non négligeables et des structures appropriées. A cet effet, Nadège Boubag Moundelet invite autant les particuliers que les

entreprises implantées dans la ville océane et ailleurs, à se joindre à eux, pour faire évoluer la culture sportive à Pointe-Noire en particulier et au Congo en général, en redonnant une place de choix à l'athlétisme particulièrement qui se meurt peu à peu. Pour sa part, Jean Marc Bissila a indiqué que : «*L'objectif de ces rencontres sportives consiste à sélectionner les meilleurs*

athlètes à travers les différents arrondissements de la ville, en vue de participer au grand meeting sportif qui se tiendra au mois d'août prochain et qui réunira tous les meilleurs athlètes de chaque arrondissement qui se sont distingués au cours des deux précédentes éditions ». Soulignons que cette troisième édition a connu la participation de 82 athlètes dont 24 en individualité et 44 en équipe, qui se sont challengés aux disciplines du 80 m haies

(14-15ans), 60 mètres simple (12-15ans) et le Diab'athlon (course de relais avec obstacles toute catégorie d'âge).

Le Club sportif la Colombe est affilié à la Fédération congolaise d'athlétisme et travaille étroitement avec celle-ci. Les activités de ce club sont appuyées par certaines sociétés à l'instar de Total E&P Congo, SP PLASCO Mayo, Citysport, MTN, LOGICREBEL, CPGOS. Le prochain grand meeting sportif ouvert à tous les enfants âgés de 8 à 15ans qui challengeront les meilleurs de chaque arrondissement se tiendra le 29 août 2015 à l'Espace du trentenaire de TOTAL E&P CONGO.

Séverin Ibara

HANDBALL

Mise en application du logiciel de gestion des statistiques des rencontres

Présenté il y a plus de trois mois à Brazzaville, le logiciel de gestion des statistiques des matchs de handball a été conçu par la Société Congo Ingéniering Consulting (CIC), partenaire de la Fédération congolaise de Handball, dans l'optique de la prise en compte des rencontres du tournoi de handball lors des 11e Jeux africains, prévus du 04 au 19 septembre dans la capitale congolaise



Les secrétaires-chronomètres et observateurs pendant la compétition «DR»

En marge de la 46e édition du championnat national senior hommes et dames qui s'est disputé du 20 au 30 juin à Pointe Noire, quatre experts de la société CIC ont initié du 22 au 24 juin, 22 Officiels de table et Observateurs de matches de handball à la mise en application dudit logiciel. Après trois jours d'initiation, les participants sont passés à l'application où ils ont réalisé des statistiques des matches restant de la compétition et les résultats ont été appréciés par la Fédération congolaise de handball. Installés devant des ordinateurs à côté de la table technique, les Secrétaires-chronomètres et autres

observateurs formés se relayent match après match pour fournir aux différents staffs techniques des statistiques fiables qui leur permettront de bien gérer la suite de la compétition. Ces séances pratiques permettront également aux experts de procéder aux derniers réglages de ce logiciel avant les Jeux africains. À noter qu'après le championnat national, la Fédération Congolaise de Handball organisera en août prochain un autre séminaire de formation des Officiels de table et Observateurs de matches pour leur perfectionnement. Les plus alertes seront retenus pour les Jeux africains.

Charlem Léa Legnoki

PROJET LISUNGI

Le lancement officiel des transferts monétaires a lieu ce 7 Juillet à Mvou-Mvou

Un jour avant les paiements des ménages éligibles, Emilienne Raoul, ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité et Calixte Médard Tabangoli, directeur général de la Banque postale du Congo ont signé le 6 juillet à Pointe-Noire le contrat portant paiement des allocations aux ménages éligibles au projet Lisungi-Système des filets sociaux.

La cérémonie de signature du contrat de prestations de services entre le ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité et la Banque postale du Congo (BPC) avant les paiements des 262 ménages enregistrés dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, choisi comme arrondissement pilote à Pointe-Noire, intervient à l'issue d'un long processus de ciblage réalisé par les communautés elles-mêmes organisées au sein des comités communautaires de ciblage, sous la supervision de l'institut national de la statistique (INS).

Expliquant le projet, Constant Kiakouama, coordonnateur du projet a dit que le projet Lisungi

est un des piliers du système de protection sociale en faveur des groupes vulnérables, identifiés dans le document de politique nationale sociale. « Le projet Lisungi a opté pour un programme conditionnel à la santé et à l'éducation qui concerne les ménages avec enfants et les personnes âgées. Il fixe trois types de prestations : une allocation fixe et conditionnelle par ménage d'un montant de 10 000 Fcfa /mois, une allocation individuelle et conditionnelle par enfant d'un montant de 5 000 Fcfa, au maximum trois enfants par ménage, une allocation individuelle et non conditionnelle par personne âgée de 60 ans et plus fixée à 10 000 Fcfa par mois, au maximum deux personnes âgées par ménage. Le montant des prestations est plafonné, selon la combinaison des ménages, à 45 000 Fcfa par mois » a-t-il ajouté.

Les transferts monétaires seront faits par le biais de la Banque postale du Congo. Roland Tiaba, contrôleur général dans cette structure bancaire a renchéri « Le système de paiement des ménages que nous allons utiliser



Signature du contrat de prestations de services entre la ministre Emilienne Raoul et Calixte Tabangoli de la BPC crédit photo «Adiac»

pour le Projet Lisungi est appelé la finance communautaire, appliquée à la gestion des populations pauvres. Nous allons présenter un système qui permet en même temps d'identifier les ménages mais aussi les utilisateurs par le biais de la biométrie. Dans chacune des agences, il sera rendu disponible des guichets dédiés au paiement Lisungi. Les ménages auront un compte allocataire »

et d'ajouter « Comme nous développons la culture de l'épargne, pour prétendre bénéficier d'un micro crédit au niveau de la Bpc, les ménages doivent ouvrir un compte d'épargne pour qu'ils apprennent à épargner progressivement. C'est en suivant le comportement de ces ménages sur une certaine durée que la banque et les techniciens du projet vont définir et identifier les

conditions d'accès aux crédits. Avec la culture de l'épargne et l'accompagnement sur les micro crédits, nous allons les amener progressivement vers la sortie de leur situation de précarité ».

Le projet Lisungi est issu du partenariat entre le gouvernement congolais et la Banque mondiale. La clôture de la phase pilote va intervenir le 28 février 2018.

Hervé Brice Mampouya

BAC 2015

Les responsables départementaux de l'enseignement tiennent au bon déroulement de la session de remplacement

Les épreuves écrites du baccalauréat de l'enseignement général session de juillet 2015 dite de remplacement ont bel et bien démarré hier. Les candidats ont planché sur l'épreuve des Mathématiques pour toutes les séries confondues. À Pointe-Noire la direction départementale de l'Enseignement primaire, seconde et de l'alphabétisation qui assure la supervision suit à la lettre les consignes données par le directeur général des examens et concours en vue d'un bon déroulement des épreuves dans les 39 centres retenus.

Pour relever le défi de l'organisation de cette session de remplacement après l'annulation de celle de juin

rappelé à la rescousse par le ministre, Hellot Matson Mampouya.

En effet, les 16. 678 candidats de Pointe-Noire et Tchiamba-Nzassi ont abordé l'examen dans la frayeur vu les dispositions prises dans les centres pour éviter les fraudes notamment les effectives redoublés des gendarmes dans les centres d'examen. L'interdiction ferme aux élèves et surveillants de ne pas se présenter dans leurs centres respectifs avec les sacs ni téléphones et tout autre documents non autorisés. Cependant, le téléphone reste autorisé aux chefs de centre et leurs adjoints.

posera pas des questions sur les matières que vous n'aviez pas vues. Tout ce que vous aurez comme épreuves vous l'aurez déjà vues sous forme de leçon pendant toute l'année scolaire et sous forme d'exercice. Donc, il s'agit pour vous, de vous concentrer et de répondre calmement. Vous êtes seuls devant vos consciences et nous comptons sur vous », a-t-il dit avant de leur souhaiter bonne chance au nom de tous les parents.

Le président des jurys de Pointe-Noire, Maxime Okanokabia Akanis a rappelé que, les candidats désorientés le premier jour ne devraient pas s'inquiéter: « Les candidats égarés vont composer dans les centres où ils se présenteront le temps de retrouver leur fiche d'anonymat. Il n'y a aucun problème », a dit le président des jurys qui souhaite que tout se passe bien.

La mairielance les bus pour les candidats de Pointe-Noire

Comme à Brazzaville lors de la session de juin annulée, le maire de Pointe-Noire Roland Bouity Viaudo a lancé une série de bus ce 7 juillet pour le transport des candidats au Bac mais, malheureusement l'information n'est pas parvenue lundi soir aux bénéficiaires sur les itinéraires et les arrêts de bus pour leur embarquement. Pourtant cette initiative très louable devrait soulager tant soit peu les peines de certains candidats qui sont obligés de payer des doubles courses de bus pour rejoindre leur centre d'examen.

Charlem Léa Legnoki

Le Rdhd tient sa troisième réunion ordinaire

Le deuxième trimestre de l'année en cours a été riche en événements pour le Réseau développement humain durable (Rdhd). Les membres dudit réseau ont été sur tous les fronts. Leur participation aux différentes activités en lien avec l'environnement et le développement durable a dominé la réunion tenue le 5 juillet placée sous la houlette de Majep Obama, son coordonnateur interafricain.

D'avril à juin, le Rdhd a, entre autres participé à l'atelier du développement durable à Loango, à la mission de sensibilisation au climat dans les districts Loango et Hinda (Kouilou), au forum international Green business, à l'atelier de validation des aires protégées organisées par le ministère de l'Économie forestière. D'où la restitution par le Rdhd des activités auxquelles ses membres prennent part. Plusieurs réunions de restitution ont été organisées à cet effet.

C'est le cas de la réunion de restitution sur la conférence internationale sur l'exploitation illégale et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages d'Afrique, de la réunion de sensibilisation sur le Redd+ à Loango des femmes-leaders Redd+ du Rdhd, de la réunion de restitution de l'assemblée générale extraordinaire du Caco-Redd+. Des focus-group ont également été animés à l'occasion des journées mondiales de la biodiversité, de l'environnement.

En mai dernier, le RDHD a reçu à son siège les membres de la délégation de l'association ENR Congo de France. À la fin de la réunion, Majep Obama, écologiste-chercheur, coordonnateur interafricain du RDHD a fustigé le comportement blâmable de certains membres du réseau peu enthousiastes à s'acquiescer des cotisations statutaires « Nous sommes tous appelés à marquer notre présence aux activités du réseau. C'est un engagement que nous avons pris. En conséquence, notre détermination fera bouger les choses. Toutes ces missions de descente sur le terrain nécessitent des moyens financiers. Ce qui implique l'acquisition indispensable des cotisations desdits membres du Réseau... » a-t-il martelé.

H.B.M.



Les candidats au Bac du centre de LVA 1 Pointe-Noire «DR»

suite aux fraudes abusives constatées dans tous le pays, à Pointe-Noire les mesures de sécurité ont été renforcées par la direction départementale de l'enseignement conformément à la demande du directeur général des examens et concours, Pierre Mbenga,

S'adressant aux candidats pendant le lancement des épreuves au centre du Lycée Victor Augagneur1, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka a souligné ce qui suit : « Ce n'est pas la peine de vous paniquer, il s'agit d'une évaluation. On ne vous

ONZIÈMES JEUX AFRICAINS

Le site de Kintélé sera couvert de réseaux



Les ministres Thierry Lézin Mougalla et Léon Alfred Opimbat échangeant les parapheurs crédit photo Adiac

Un protocole d'accord vient d'être signé entre les responsables de MTN, Airtel, Azur, Huawei, de l'Agence de régulation des postes et des télécommunications électroniques (Arpce), le ministère des Postes et des télécommunications ainsi que celui des Sports et de l'éducation physique, pour couvrir le site des Jeux en réseaux Internet et de téléphonie.

« Les onzièmes Jeux africains ne seront pas qu'une réussite sportive mais aussi une réussite technologique », a déclaré le ministre des Postes et télécommunications, Thierry Lézin Mougalla. Pour la couverture en réseaux de l'ensemble du périmètre du site des onzièmes Jeux africains et ses environs, les infrastructures dénommées IBS seront installées. Celles-ci permettront aux opérateurs précités d'offrir une meilleure couverture cellulaire "in et out door" aux abonnés estimés à 72.000 dans la zone du site de Kintélé. Les coûts d'investissement et d'exploitation seront ainsi minimisés, à en croire le ministre des Postes et télécommunications.

Une telle initiative n'est pas sans prix. Le coût des équipements pour la mise en place des solutions IBS s'élève donc à 1 million de dollars. Il est co-financé à 70% par les opérateurs signataires du protocole d'accord. Chacun selon le volume du trafic qu'il utilisera, bien sûr. Les 30% restant reviendront à l'État congolais. Pour sa part, l'Arpce veillera au respect des engagements pris dans les cahiers de charges.

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, s'est dit satisfait du succès des négociations, entre les parties, ayant abouti à la signature de ce protocole d'accord. Au nom du Comité d'organisation des Jeux africains Brazzaville 2015, il a pris l'engagement de faire bon usage du matériel et des infrastructures consacrés à ces Jeux pour l'émergence sportive du Congo.

Rominique Nerplat Makaya

La Confédération africaine de cyclisme plaide pour un circuit sans dos d'âne

Avant le début des Jeux africains, le Comité d'organisation devrait trouver la solution à l'une des recommandations de la Confédération africaine de cyclisme. L'instance gestionnaire du cyclisme africain veut lutter contre les ralentisseurs du type dos d'âne tout au long du circuit.

Le cyclisme sur route des Jeux africains de Brazzaville 2015 va se dérouler en plusieurs épreuves: la course contre la montre, la course individuelle hommes et dames, la course par équipe hommes et dames et la course en ligne hommes et dames. Près de 125 km à boucler en plusieurs tours dans un circuit qui passerait par le palais des Congrès, le boulevard Alfred Raoul, l'avenue des trois martyrs, le Rond-point Mougalli, le Rond-point Koulounda, l'avenue de la Tsiémé, le PSP Mbochi, l'avenue de France, le Rond-point-Poto-Poto, le Rond-point la Coupole, le Boulevard Denis-Sassou-N'Gouesso, le Palais du peuple, la Place de la République.

Les compétiteurs pourraient lutter contre un obstacle commun appelé les ralentis-

seurs du type dos d'âne visibles le long du circuit. Ils peuvent provoquer la chute d'un ou de plusieurs coureurs. C'est pour ne pas vivre des moments pareils que la confédération africaine insiste à ce que ces dos d'âne soient aplanis lors de la course des cyclistes. Jean Pierre Longuet, président de la commis-

core dévoilé son parcours en ce qui concerne le semi-marathon et la marche. Elle a, par ailleurs, dévoilé que les disciplines comme l'Escrime, la boxe, le badminton, la gymnastique et le volley-ball débiteront la compétition le 2 septembre.

Jean Pierre Longuet a assuré que les terrains du centre

Le Coja lance le concours sur l'hymne

Après le logo, l'emblème et la mascotte, place à l'hymne des 11^e Jeux africains.

Les candidats ont jusqu'au 15 juillet pour déposer leurs dossiers au secrétariat du Comité d'organisation des Jeux africains. Le dépouillement se fera dans l'intervalle du 15 au 20 juillet et la date du 25 juillet a été retenue pour la publication des résultats.

sion organisation sportive l'a fait observer au ministre des Sports et de l'éducation physique lorsqu'il faisait le point des activités menées par la commission qu'il préside. La commission organisation sportive a toutefois souligné que l'athlétisme n'a pas en-

sportif Mayanda, d'AVR, du stade Marchand, d'Ornano, du stade de football du Lycée 1^{er} mai et le terrain de handball d'Abo sport viendront en appoint pour compléter la liste des structures d'entraînement.

James Golden Eloué

DJAMBALA/PLATEAUX

David Charles Ganao, toujours présent dans la mémoire de ses militants

Le 06 juillet 2012, à Paris, disparaissait l'une des figures de proue de la politique congolaise : David Charles Ganao. Depuis, son parti, l'Union des forces démocratiques (UFD), a pu mesurer le vide laissé par cet homme et le rôle qu'il a joué pour son pays, le Congo.

Pour saluer sa mémoire et se rappeler son action politique, l'UFD a organisé une

série d'activités à Djambala, dans le département des Plateaux. Tout a commencé par une messe dite en la paroisse catholique de Djambala où les militants de l'UFD ont « prié pour le repos de l'âme » du fondateur de leur parti.

Acte solennel et de mémoire : le dépôt de la gerbe de fleurs sur la tombe de l'il-

lustre disparu, le 6 juillet, par le ministre Josué Rodrigue Nguonimba, président national de l'UFD. À ses côtés, le préfet des Plateaux, Edgard Diafouka Bambela, représentant le ministre de l'Intérieur, deux anciens ministres de la République à savoir : Ange Antoine Abena et Zacharie Kimpouni.

Ces moments de souvenirs



Remise de la coupe au capitaine des Diablies noirs

épousant les couleurs traditionnelles ont donné lieu à un festival de chants et de danses du terroir dont David Charles Ganao était un défenseur. Ici, « les chantres et griots » du jour n'ont pas hésité de magnifier le comportement d'« Ipono », comme on appelait le fondateur de l'UFD, ses valeurs d'homme et d'acteur politique ayant été mises en exergue.

La veille, le stade 1er Mai de Djambala a accueilli la finale de la « Coupe de la ville » qui a opposé Diablies noirs à Pa-

tronage, deux équipes de la localité. Le trophée a choisi le camp des diabolins. Cette finale couronne une compétition disputée pendant un mois ayant réuni sept équipes au total qui, toutes, ont reçu des équipements sportifs avec, pour les deux finalistes, une subvention. Pour rappel, David Charles Ganao est né en 1928 à Djambala. Il fut ministre des affaires étrangères et Premier ministre dans les différents gouvernements du Congo.

Jocelyn Francis Wabout



Dépôt de la gerbe de fleurs